
Plan de Mobilité Simplifié **Communauté de communes** **Dômes Sancy Artense**

Stratégie et Plan d'action



Les objectifs du PDMS

- Faire une analyse fine de la mobilité du territoire, par mode de déplacement et sur les comportements de mobilité de la population
- Définir une stratégie de mobilité adaptée aux spécificités et besoins locaux : différentes échelles et différents publics cibles
- Améliorer les conditions de déplacements des habitants

SOMMAIRE

I

Rappel des constats et des enjeux du diagnostic
- Page 3 -

II

La stratégie Mobilité de Dômes Sancy Artense
- Page 8 -

III

Le plan d'action mobilité
- Page 13 -

IV

Synthèse du plan d'action et stratégie financière
- Page 55 -

V

Ambitions et modalités de suivi du PDMS
- Page 64 -

VI

Etapes de validation du PDMS
- Page 62 -

Calendrier

- Plan d'action établi entre février 2024 et février 2025
- Mise en œuvre à partir de février 2024 pour certaines actions
- Approbation du PDMS pour mars 2025

I) Rappel des constats et des enjeux du diagnostic mobilité

Retour sur le diagnostic réalisé entre octobre 2023 et février 2024 :

Le territoire	L'offre de mobilité	Les comportements de mobilité
- Territoire rural de moyenne montagne - Territoire peu peuplé avec une évolution de la population disparate - Territoire polarisé par 8 centres bourgs et influencé par des pôles extérieurs - Un territoire désenclavé par la route - Un taux de motorisation des ménages important et une forte utilisation de la voiture - Une disparité dans l'équipement automobile des ménages du territoire - 22% des émissions de gaz à effet de serre dues aux transports sur Dômes Sancy Artense	- Existence de 3 lignes de transport tout public - Identification de plusieurs lieux d'intermodalité - Un transport scolaire organisé pour les écoles et les collèges, qui a été conforté pour les lycées - Un transport à la demande peu connu et peu utilisé - Des sites dédiés au covoiturage peu identifiés et peu utilisés, et à l'inverse des sites utilisés mais non officiels - Présence d'une ligne ferroviaire mais fermée aux transports de voyageurs - Peu de véhicules électriques au sein du parc automobile, et quelques bornes de recharge qui se développent - Présence d'une offre cyclable VTT sur le territoire : la GTMC ; sinon aucune offre vélo, ni de voie cyclable - Pas d'offre d'autopartage, un accompagnement mobilité possible via la PFM63, et développement d'un TUS en cours en 2024	- La mobilité reste majoritairement dominée par la voiture - Dominance de l'autosolisme - Des déplacements attirés par les principaux pôles urbains - La mobilité identifiée comme un frein à la recherche d'un emploi - L'offre de mobilité peu connue et peu adaptée aux besoins de la population - Des pratiques de covoiturage qui existent et se développent, mais restent très informelles - La peur du retard, de covoiturer avec des inconnus, de laisser sa voiture sont identifiés comme les principaux freins au développement du covoiturage - Les modes actifs peu utilisés - Incapacité d'accéder aux soins pour certains publics empêchés, et isolement de certains publics - Difficultés d'accès aux loisirs et à la culture pour certains publics - Une destination touristique peu accessible et un séjour peu mobile sans voiture, problème d'engorgement de certains sites touristiques

**En bref, des
besoins de
transport :**

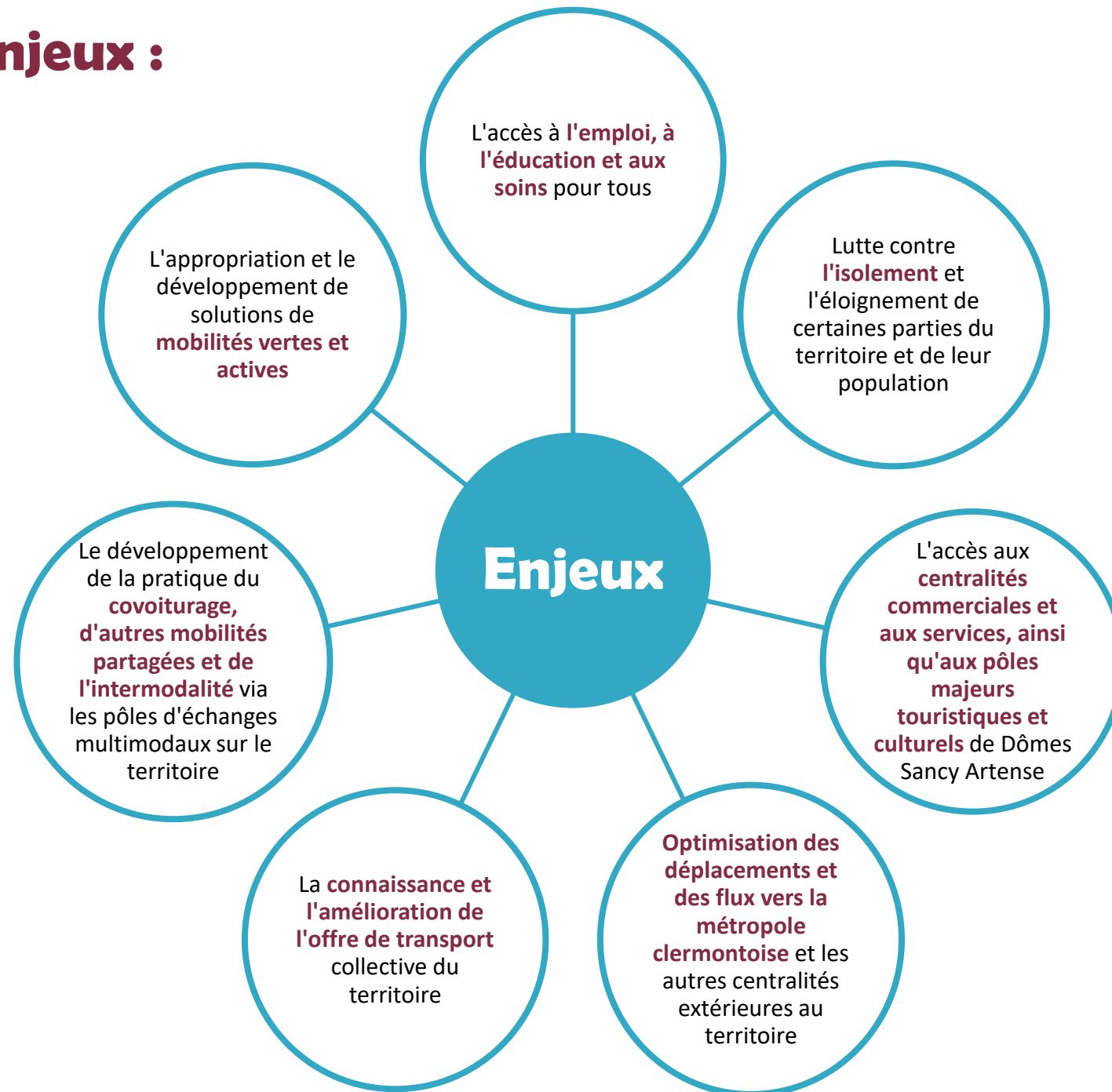


Pour tous les motifs

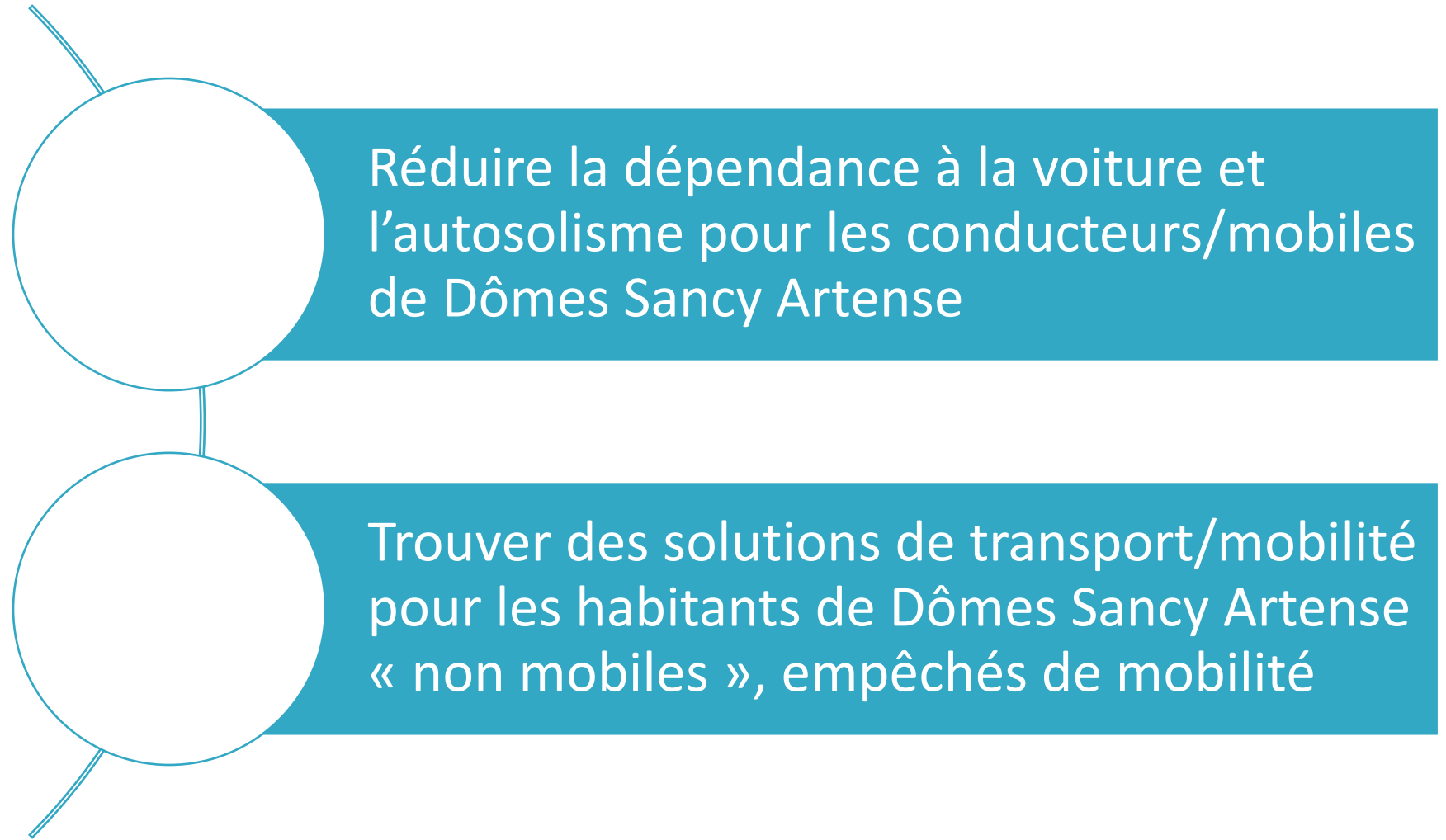
Pour tous les publics

Pour tout le territoire

Retour sur les enjeux :



**Enfin, 2
grands thèmes
de travail :**



II) La stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense

Une stratégie mobilité étroitement liée au projet de territoire

PROJET DE TERRITOIRE DÔMES SANCY ARTENSE 2020-2026

Orientation 3 : Aménager un territoire de moyenne montagne s'appuyant sur un maillage de plusieurs bourgs valorisés, tant du point de vue de l'habitat, des espaces publics et des services

→ **Fiche-action 3.4 :** Réaliser des aménagements de bourgs pour redonner place au piéton/à la mobilité douce

- ☐ Aménager des espaces publics « vivants »
- ☐ Créer des entrées de bourgs accueillantes et une signalétique locale harmonieuse

Orientation 4 : Répondre aux besoins socio-démographiques divers par une offre de services accessible, équitable, suffisante et adaptée à chaque public

→ **Fiche-action 4.5 :** Faciliter l'accès aux droits et aux services

- ☐ Trouver des solutions de mobilité pour l'accès aux différents services

Orientation 6 : Permettre à la population locale et touristique de mieux se déplacer sur un territoire rural montagnard

↗ **Fiche-action 6.1 :** Valoriser l'offre de transport collectif existante

- ☐ Mieux faire connaître l'offre de transport collective existante
- ☐ Adapter l'offre existante aux besoins locaux en partenariat avec la Région
- ☐ Solliciter le retour du transport de voyageurs par la ligne ferroviaire Volvic/Le Mont-Dore/Ussel

→ **Fiche-action 6.2 :** Trouver des solutions collectives pour une mobilité partagée et solidaire

- ☐ Réaliser un recensement des besoins de mobilité
- ☐ Rompre l'isolement par du transport organisé/à la demande
- ☐ Lutter contre « l'autosolisme » vers le travail et les activités
- ☐ Cibler des solutions spécifiques à certains services, pour l'accès à des sites particuliers, etc.

→ **Fiche-action 6.3 :** Favoriser les mobilités « vertes »

- ☐ Réaliser des équipements favorisant la mobilité active et les nouvelles technologies

La méthodologie de mise en place de la stratégie

La stratégie mobilité a été réfléchiée avec plusieurs acteurs du territoire : élus, acteurs économiques, acteurs socio-professionnels, professionnels de santé, etc.

Enquête élus locaux 2022

Les élus locaux ont été enquêtés dans le cadre du diagnostic mobilité. Ce qui a également permis de les questionner sur les propriétés d'actions mobilité pour la Communauté de communes.

Concertation avec les acteurs professionnels 2022

Des entretiens ou ateliers avec des acteurs professionnels du territoire ont été organisés, pour comprendre au mieux les besoins de la population et des acteurs qu'ils accompagnent. Cette démarche a également permis de faire ressortir des projets mobilité pour le territoire.

Rencontres de la mobilité solidaire en Dômes Sancy Artense en 2023

Un atelier mobilités solidaires a été organisé avec la Plateforme Mobilité du Puy de Dôme. Plusieurs acteurs sociaux du territoire étaient présents. Ces ateliers ont fait ressortir les grands enjeux de mobilité solidaire pour le territoire ainsi que les actions concrètes à développer.

Commissions mobilité en 2024 et 2025

La commission mobilité est sollicitée à plusieurs reprises pour travailler sur les projets mobilité du territoire. Réunie en 2024 et 2025, des ateliers avec les élus ont permis de définir les actions concrètes à développer sur Dômes Sancy Artense sur le court, moyen et long terme.

Le comité des partenaires réuni en 2025

Le comité des partenaires de Dômes Sancy Artense, composé d'élus, de professionnels de la mobilité, d'acteurs économiques et de personnes représentant la société civile s'assure que les propositions évoquées lors des précédents ateliers sont cohérentes avec les besoins de toute la population du territoire.



La stratégie organisée en 3 axes et en 9 objectifs :

Stratégie basée sur les 3 grands enjeux du développement durable pour Dômes Sancy Artense :

Favoriser le développement économique et l'attractivité territoriale grâce à la mobilité



 **Objectif 1** : Améliorer les mobilités domicile-travail

 **Objectif 2** : Renforcer la fréquentation des pôles commerciaux et de services du territoire

 **Objectif 3** : Faire de Dômes Sancy Artense un territoire touristique accessible

→ Dômes Sancy Artense souhaite offrir des conditions d'accessibilité et de mobilité diversifiées pour attirer des habitants, des entreprises et des touristes sur le territoire et pour réduire leurs coûts liés aux déplacements.

Favoriser l'insertion sociale grâce à la mobilité



 **Objectif 4** : Accompagner les habitants vers le retour à l'emploi

 **Objectif 5** : Réduire l'isolement des personnes non mobiles

 **Objectif 6** : Permettre un accès aux services de santé et aux soins pour tous

→ Dans un principe d'équité, les habitants de Dômes Sancy Artense doivent pouvoir accéder, quels que soient leur âge, leurs revenus, leurs capacités physiques ou leurs moyens de locomotion aux services dont ils ont besoin au quotidien. En levant les freins physiques, financiers et psychologiques à la mobilité, il s'agit de permettre à la population de s'insérer au sein de la société et de réduire leur isolement.

Favoriser la transition écologique du territoire et sa préservation grâce à la mobilité



 **Objectif 7** : Réduire les émissions de gaz à effet de serre liés aux transports

 **Objectif 8** : Développer des solutions de mobilité plus durable sur le territoire

 **Objectif 9** : Améliorer la santé et le bien être de la population ainsi que leur cadre de vie

→ La mobilité et notamment le développement des mobilités douces et actives ont un rôle à jouer sur la santé de la population, sur leur cadre de vie, ainsi que sur les émissions de gaz à effet de serre : lutte contre la sédentarité, diminution des pollutions, etc.

Les orientations stratégiques pour répondre aux enjeux et atteindre les objectifs fixés :

Orientation 1 :

Améliorer l'offre de transport collectif et l'intermodalité en Dômes Sancy Artense

Orientation 2 :

Développer largement le covoiturage en Dômes Sancy Artense

Orientation 3 :

Développer les mobilités solidaires pour permettre à tous de se déplacer

Orientation 4 :

Favoriser le développement des mobilités actives et électriques

Orientation transversale :

Structurer une politique de communication et d'animation pour sensibiliser et accompagner au changement de comportement

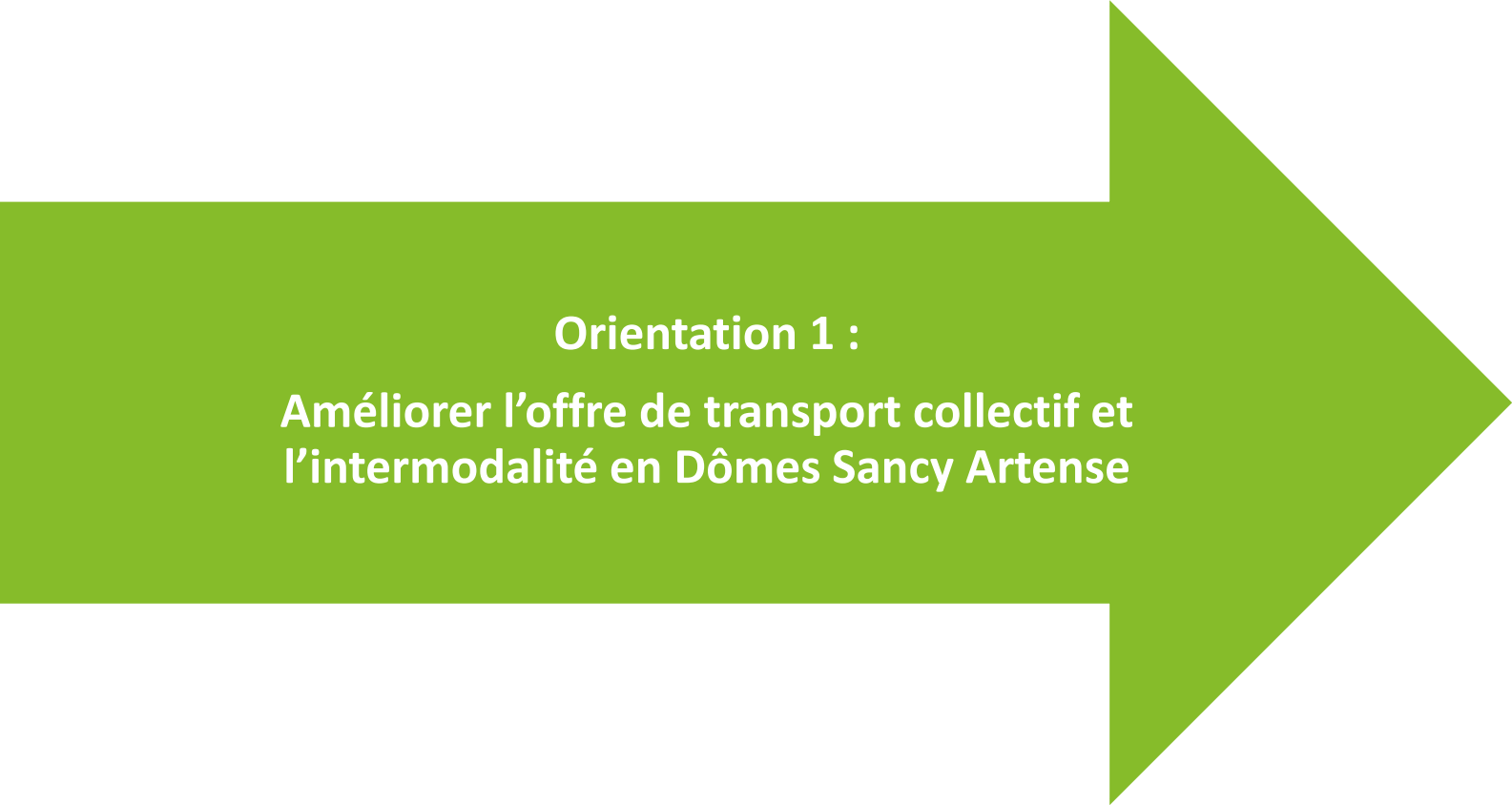
III) Le plan d'action mobilité

16 actions déclinées au sein de 5 orientations stratégiques :

Orientation 1 : Améliorer l'offre de transport collectif et l'intermodalité en Dômes Sancy Artense	Orientation 2 : Développer largement le covoiturage en Dômes Sancy Artense	Orientation 3 : Développer les mobilités solidaires pour permettre à tous de se déplacer	Orientation 4 : Favoriser le développement des mobilités actives et électriques	Orientation transversale : Structurer une politique de communication et d'animation pour sensibiliser et accompagner au changement de comportement
Action 1 : Optimiser les services de transport routiers et ferroviaires Action 2 : Améliorer l'intermodalité et la multimodalité et aménager des points de rencontre mobilité sur le territoire Action 3 : Expérimenter une solution de rabattement vers les transports collectifs et vers les pôles de proximité Action 4 : Veiller à l'articulation entre urbanisme et mobilité	Action 5 : Promouvoir largement le covoiturage via de l'animation Action 6 : Identifier les outils les plus facilitants pour le covoiturage des habitants de Dômes Sancy Artense Action 7 : Rationaliser le réseau des aires de covoiturage	Action 8 : Développer un transport d'utilité sociale en Dômes Sancy Artense Action 9 : Proposer de la mise à disposition de véhicules pour tous	Action 10 : Planifier les aménagements cyclables pour le territoire Action 11 : Proposer une offre de service cyclable et des équipements vélo Action 12 : Mailler le territoire de bornes de recharge pour véhicules électriques	Action 13 : Structurer un réseau d'ambassadeurs de la mobilité pour aller au plus près du public Action 14 : Editer des documents et supports de communication adaptés à différents publics Action 15 : Proposer des animations mobilité sur tout le territoire et pour tous les publics Action 16 : Accompagner les entreprises vers de nouvelles solutions de mobilité

Structuration d'une fiche action

Orientation n°...	Nom de l'orientation										
Fiche action : Titre fiche action											
Constats du diagnostic : - Retour sur les constats et enjeux identifiés dans le diagnostic mobilité		Objectifs de l'action : - A quels objectifs cette action va répondre ?									
Descriptif de l'action : - Détails de l'action présentée, en quoi elle consiste - Nécessité pour réaliser l'action (ex/ acquisition foncière, etc.)											
Public cible : - Quel public visé spécifiquement par cette action ?	Coûts : - Budget estimé du coût de l'action si identifié - Liste des aides financières mobilisables pour réaliser l'action		Calendrier et priorité : - Priorité : importance donnée à une action (forte importance, importance moyenne, faible importance) - Calendrier : délais de réalisation de l'action (de son commencement à la fin de réalisation) <table><tr><td>Priorité</td><td>Priorité forte</td><td>Priorité moyenne</td><td>Priorité faible</td></tr><tr><td>Calendrier</td><td>Réalisation avant la fin du mandat (2026)</td><td>Réalisation entre 2026 et 2030</td><td>Réalisation entre 2030 et 2035</td></tr></table>	Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible	Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035
Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible								
Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035								
Acteurs et partenaires : - Porteurs : liste d'acteurs qui vont porter l'action de la réflexion à la réalisation - Partenaires : liste d'acteurs pouvant être impliqués dans la mise en place de l'action (techniques, financiers, etc.)	Objectifs stratégiques : - A quels objectifs de la stratégie mobilité répond l'action ?		Indicateurs de suivi et d'évaluation : - Les indicateurs qui nous permettront d'évaluer l'action une fois qu'elle sera réalisée, et au terme du PDMS (nombre de personnes présentes, nombre d'utilisateurs d'un service, etc.)								



Orientation 1 :
**Améliorer l'offre de transport collectif et
l'intermodalité en Dômes Sancy Artense**

Orientation n°1	Améliorer l'offre de transport collectif et l'intermodalité en Dômes Sancy Artense
Fiche action 1 : Optimiser les services de transports collectifs routiers et ferroviaires	
Constats du diagnostic : - Dominance de la voiture individuelle - Des lignes de bus régionales encore peu connues et pas assez adaptées aux besoins de la population - Un transport à la demande peu connu et peu utilisé : 2 bus des montagnes - Un manque de liaisons avec les transports de l'agglomération Clermontoise : Les transports en commun de l'agglomération Clermontoise aux portes du territoire - Une ligne ferroviaire existante mais seulement en activité pour le fret, une suppression du transport de voyageurs en 2015 - Des collectifs existants pour maintenir et développer cette ligne ferroviaire - Des services sur les grands axes des routes départementales, mais aucun service en dehors de ceux-ci	Objectifs de l'action : - Améliorer et optimiser les lignes de bus régionales pour augmenter leur fréquentation - Faciliter les déplacements vers l'extérieur du territoire : vers la Métropole Clermontoise ; la Corrèze, le Cantal, etc. - Faciliter les déplacements vers les évènements du territoire ou sites particuliers locaux - Maintenir le fret ferroviaire de la ligne Volvic-Le Mont Dore et rouvrir la ligne au tout public
Descriptif de l'action : 1) Travailler en partenariat avec la Région Auvergne Rhône Alpes pour les services relevant de sa compétence : - Optimiser les 3 lignes de car tout public (lignes P46, P47, P52) au niveau des arrêts (destinations et arrêts sur le territoire : faire en sorte que les 3 lignes de transport s'arrêtent aux mêmes arrêts) et des horaires disponibles (plus de fréquence pour la ligne P52 notamment) - Veiller au bon fonctionnement des lignes de transport scolaire : relayer les volontés des communes concernant le besoin d'ajouter ou de modifier des arrêts ; travailler avec les collèges et lycées pour identifier des besoins ; le tout en lien avec les nouvelles lignes de bus scolaires mises en place récemment : la ligne vers le lycée de Chamalières (expérimentation de 2 ans : 2023-2025) et la ligne vers le collège de La Tour d'Auvergne depuis septembre 2024 (prolongement d'une ligne existante) - Promouvoir l'utilisation des transports scolaires par le tout public : connaissance des lignes scolaires, et promotion de celles-ci pour le tout public 2) Travailler en partenariat avec les EPCI et AOM voisins : - Travailler avec le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise pour trouver des solutions de raccordement au réseau de transport, en lien avec le projet Inspire 3) Suivre le projet de Service Express Régional Métropolitain Clermont Auvergne - Suivre le projet pour optimiser et renforcer les lignes interurbaines de la Région AURA et pour améliorer l'interopérabilité billettique des services	



Descriptif de l’action – suite :

- 4) Proposer des solutions de transport collectif vers des destinations spécifiques et des sites ou évènements du territoire :**
- Maintenir le bus des montagnes évènementiel en partenariat avec le Département du Puy de Dôme pour un accès aux grandes manifestations locales (Sommet de l’élevage, Marché de Noël, etc.)
 - Proposer un transport collectif – type bus des montagnes évènementiel – pour d’autres évènements locaux (saison culturelle, fête du livre, et autres évènements organisés ou non par l’EPCI, festival international du court métrage, etc.)
 - En lien avec l’action n°4 du covoiturage évènementiel : possibilité de proposer du covoiturage pour certains évènements ou destinations spécifiques
- 5) Soutenir l’action engagée pour le maintien de la ligne ferroviaire Volvic – Le Mont Dore pour le transport des marchandises et des personnes :**
- Assurer une veille au regard des démarches engagées par SNCF Réseau et sur le Service Express Régional Métropolitain autour de Clermont-Ferrand
 - Suivre et soutenir le projet de fédération « Agir pour la ligne Clermont Ferrand – Le Mont Dore – Ussel – Tulle » créé en 2024 (adhésion, réunion, etc.)

Public cible : - Actifs - Jeunes - Touristes - Retraités - Empêchés de mobilité	Coûts :		Calendrier et priorité :	
	Dépenses prévisionnelles - Temps de travail chargé de mission mobilité - Coûts relatifs à l'évolution des lignes, supportés par les AOM compétentes	Plan de financement prévisionnel - Etat (via Fonds Vert) : 52,55% sur 3 ans (2024-2026) - CC Dômes Sancy Artense		
Acteurs et partenaires : - Maitre d'ouvrage : CC Dômes Sancy Artense - Partenaires : Région AURA ; SMTAC-AC ; Département du Puy de Dôme ; Associations locales ; SNCF Réseau ; Association des Elus et Citoyens de Défense de la ligne ferroviaire Volvic - Le Mont Dore ; Fédération Agir pour la ligne Clermont Ferrand – Le Mont Dore – Ussel – Tulle	Objectifs stratégiques : Répond aux objectifs 1, 3, 7 et 8 de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense		Indicateurs de suivi et d'évaluation : - Fréquentation des lignes régionales publiques - Présence de parking relais et de lignes de bus régulières tout public aux portes de DSA - Nombre de transport existants à destination d'évènements - Fréquentation du bus des montagnes évènementiel - Etat de fonctionnement de la ligne ferroviaire et ses usages (fret, voyageurs)	

Fiche action 2 : Améliorer l'intermodalité et la multimodalité et aménager des points de rencontre mobilité sur le territoire

Constats du diagnostic :

- Présence de lignes de bus régulières sur le territoire avec 10 arrêts de bus et d'un transport à la demande
- Un lieu de correspondance à fort potentiel : la gare de Laqueuille
- Présence d'aires de covoiturage formelles et informelles
- Des lignes de bus trop peu fréquentées, peu connues, et peu adaptées à la demande
- Des arrêts de bus souvent pas assez équipés et mal placés
- Pas d'offre de mobilité douce ou active sur le territoire
- Projet d'aménagement d'un lieu d'intermodalité aux 4 routes de Nébouzat
- Des secteurs identifiés comme stratégiques pour de l'intermodalité (géographie, usages)

Objectifs de l'action :

- Définir des lieux d'intermodalité sur le territoire
- Permettre à un plus grand nombre d'habitants d'accéder aux services de mobilité existants

Descriptif de l'action :**1) Définir les sites d'intérêt communautaire qui nécessitent une intervention de l'EPCI pour améliorer l'aménagement, l'intermodalité, etc.**

- Plusieurs lieux ont été identifiés comme stratégiques pour l'intermodalité : le rond point des 4 routes de Nébouzat, La Gare de Laqueuille, le Pont de Saint Sauves, le carrefour des 4 vents à Bagnols
- En lien avec l'action 7 sur la rationalisation des aires de covoiturage :
 - Définir les sites et les aires d'intérêt communautaire (via un cahier des charges)
 - Aménager les sites identifiés, les rendre accessibles comme des lieux d'intermodalité : arrêts de bus, liaisons vélo, etc.

2) Conforter la gare de Laqueuille dans son rôle intermodal et de lien entre le sud et le nord du territoire

- Travailler avec la SNCF et la commune de Saint-Julien-Puy-Lavèze pour maintenir et améliorer le site de la gare de Laqueuille, en mettant en place de la signalétique, de l'information, des espaces d'attente adaptés, des sanitaires, ...
- Développer des services de mobilité complémentaires aux services déjà existants : parking de covoiturage labellisé, mobilités actives (garage à vélo, etc.)
- Mettre en place des solutions de rabattement vers ce pôle intermodal, sur son accessibilité : navettes, liaisons piétonnes, vélo, covoiturage solidaire, etc.
- Engager une réflexion pour proposer des services complémentaires pour faire de ce « lieu un lieu de vie » : espace de coworking, espace de relais touristique, vente de produits locaux, etc. La Gare de Laqueuille étant à ce jour en vente.



Gare de Laqueuille

3) Aménager le site du rond point des 4 routes de Nébouzat pour en faire un pôle intermodal et de services

- Aménager un parking de covoiturage officiel en travaillant avec le Département
- Aménager le site de sorte à ce que les bus tout public et scolaires de la Région Auvergne Rhône Alpes puissent s'arrêter
- Développer des services complémentaires : garages à vélo
- Travailler sur des solutions de rabattement vers ce pôle intermodal, sur son accessibilité : mobilités actives, cheminements cyclistes, navettes.



Descriptif de l’action – suite :

4) Améliorer et optimiser les arrêts de bus existants

- Transformer les arrêts de bus existants en lieux d’intermodalité : les relier avec les communes les plus éloignées, organiser du rabattement, les rendre accessibles par différents modes, etc.
- Travailler avec les mairies pour installer des abris de bus lorsque c’est possible
- Améliorer l’information aux points d’arrêts : totems, fiches horaires, etc. en lien avec les communes et la Région.
- Réfléchir à l’aménagement d’autres sites multimodaux / intermodaux sur le territoire

Exemple d’arrêts de bus avec abris, totems, à Tauves, Rochefort-Montagne et Bagnols



Public cible :

- Tout public

Coûts :

Dépenses prévisionnelles

- Temps de travail agent
- Travaux d’aménagement (dont abris bus, voirie et réseaux divers, etc.)
- Signalétique
- Stationnement vélo

Plan de financement prévisionnel

- Etat (fonds vert) : 52,55% sur 3 ans d’ingénierie
- Etat (via le fonds vert) : travaux d’aménagement covoiturage
- Programme Alvéole plus pour l’équipement vélo
- Programme ADVENIR pour l’équipement bornes électriques
- CC Dômes Sancy Artense
- Communes

Calendrier et priorité :

Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible
Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035

Acteurs et partenaires :

- Maitre d’ouvrage : CC Dômes Sancy Artense, communes
- Partenaires : Région AURA ; Département du Puy de Dôme ; Associations locales ; SNCF Réseau ; Association des Elus et Citoyens de Défense de la ligne ferroviaire Volvic - Le Mont Dore ; Fédération Agir pour la ligne Clermont Ferrand – Le Mont Dore – Ussel – Tulle

Objectifs stratégiques :

Répond aux objectifs 1, 3, 7 et 8 de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense

Indicateurs de suivi et d’évaluation :

- Nombre de lieux d’intermodalité sur le territoire
- Fréquentation des lignes régionales
- Evaluation des arrêts de bus (avec référence au diagnostic)

Fiche action 3 : Expérimenter une solution de rabattement vers les transports collectifs et vers les pôles de proximité

Constats du diagnostic :

- Des services sur les grands axes des routes départementales, mais aucun service en dehors de ceux-ci
- Une population éloignée des services existants (seulement 7 communes desservies)
- Existence d'un transport à la demande depuis le domicile mais peu connu et utilisé (bus des montagnes) qui doit s'arrêter en 2025

Objectifs de l'action :

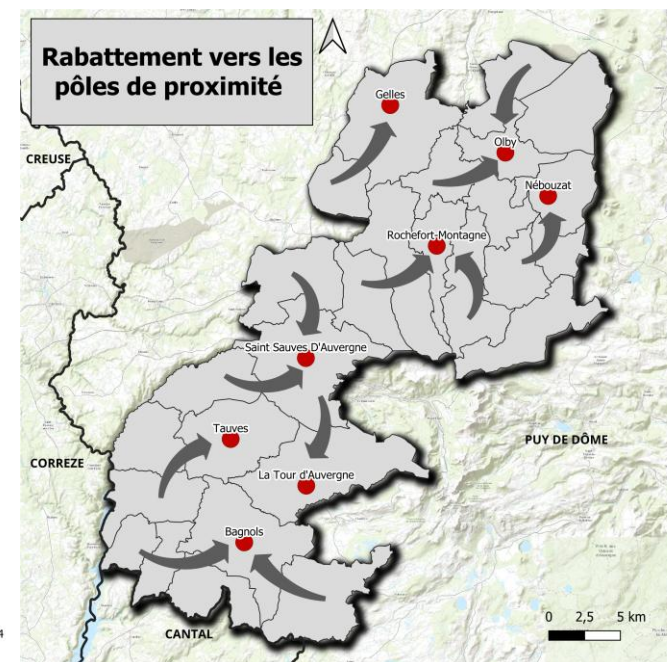
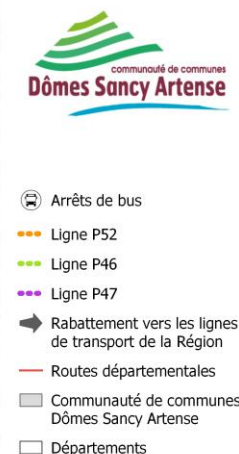
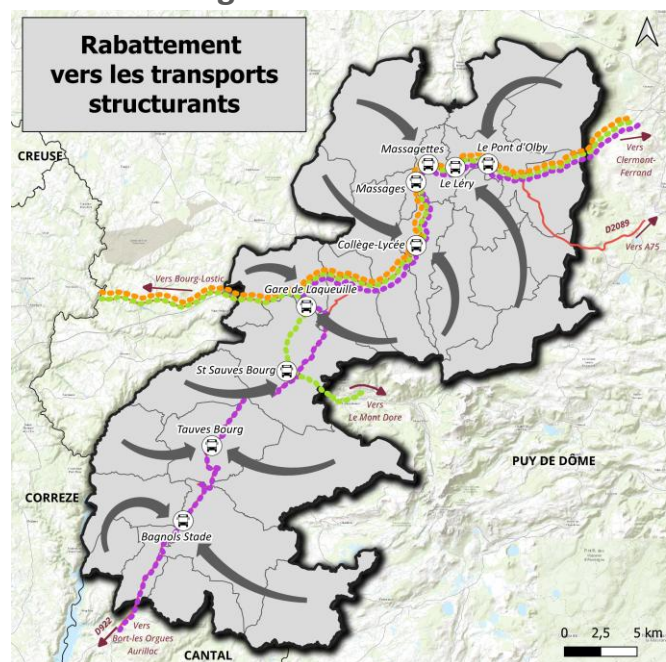
- Objectif d'équité et d'égalité géographique : offrir des solutions de mobilité à tous, mêmes aux populations les plus éloignées et enclavées
- Permettre à l'ensemble de la population d'accéder aux services de transports existants du territoire, présents sur les grands axes routiers et au sein des 8 principaux bourgs
- Améliorer et optimiser le service de transport à la demande existant

Descriptif de l'action :

1) En lien avec l'arrêt du transport à la demande actuel : étudier la mise en place d'un transport à la demande plus pertinent, permettant du rabattement vers les services de transport plus structurants et vers les bourgs du territoire

- Faire une étude d'opportunité sur la mise en place d'un service de TAD plus adapté
- Etudier l'opportunité de mise en place d'un TAD « Un jour, Un bourg » pour raccorder les hameaux et villages éloignés des commerces et services des bourgs

2) Selon les conclusions et la faisabilité de l'étude : mise en place d'un service de rabattement adapté



NB : les flèches sont indiquées à titre indicatif, de manière à illustrer les propos

Public cible : - Tout public	Coûts : <table><tr><th>Dépenses prévisionnelles</th><th>Plan de financement prévisionnel</th></tr><tr><td> - Etude de faisabilité si externalisée </td><td> - CC Dômes Sancy Artense - Etat via l'ANCT et différents appels à projet - Programme LEADER </td></tr></table>	Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel	- Etude de faisabilité si externalisée	- CC Dômes Sancy Artense - Etat via l'ANCT et différents appels à projet - Programme LEADER	Calendrier et priorité : <table><tr><th>Priorité</th><td>Priorité forte</td><td>Priorité moyenne</td><td>Priorité faible</td></tr><tr><th>Calendrier</th><td>Réalisation avant la fin du mandat (2026)</td><td>Réalisation entre 2026 et 2030</td><td>Réalisation entre 2030 et 2035</td></tr></table>	Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible	Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035
Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel													
- Etude de faisabilité si externalisée	- CC Dômes Sancy Artense - Etat via l'ANCT et différents appels à projet - Programme LEADER													
Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible											
Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035											
Acteurs et partenaires : - Maître d'ouvrage : CC Dômes Sancy Artense - Partenaires : Communes, commerces des bourgs, Région AURA, acteurs de l'insertion professionnelle.		Objectifs stratégiques : Répond aux objectifs 2, 4, 5, 6, 8, 9, de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense	Indicateurs de suivi et d'évaluation : - Présence d'un service permettant du rabattement - Fréquentation de ce service - Retours des usagers											

Fiche action 4 : Veiller à l'articulation entre urbanisme et mobilité

Constats du diagnostic : - Un territoire non couvert à 100% par des documents d'urbanisme - La question de la mobilité pas toujours prise en compte dans la gestion de l'espace - Des aménagements de bourg insuffisants, une problématique de stationnement dans les communes - Des sites touristiques peuvent souffrir de surfréquentation - Territoire désenclavé par la route : RD2089, RD922 et A89 - Présence de 8 centres bourgs qui polarisent le territoire - Peu de liaisons entre villages du territoire hormis via un usage de la voiture - Proximité de la Métropole Clermontoise pour une partie du territoire - Un territoire rural de moyenne montagne : difficultés liées à la topographie - Une pratique de l'autosolisme très développée, et de nombreuses migrations pendulaires vers la Métropole Clermontoise	Objectifs de l'action : - Aménager les communes en pensant aux problématiques de mobilité actuelles et futures, pour favoriser l'usage des mobilités douces et actives et réduire l'usage de la voiture individuelle
--	---

Descriptif de l'action :

1) Veiller à intégrer les mobilités et les déplacements dans les documents de planification communaux
La Communauté de communes, en tant que personne publique associée veille à l'articulation et la cohérence entre les documents communaux et intercommunaux, dont le PDMS, et apporte une vigilance pour les communes.
A ce jour, sur Dômes Sancy Artense : 7 communes ont un Plan Local d'Urbanisme ; 12 sont au Règlement National d'Urbanisme ; 8 communes ont une carte communale.

2) Améliorer le stationnement et l'engorgement dans les bourgs et les sites touristiques majeurs
Problèmes de stationnement identifié sur les sites touristiques de La Stèle et du Guéry, notamment en hiver lorsque les parkings sont enneigés. Problème de stationnement et de liaisons piétonnes dans certains bourgs du territoire, comme à Rochefort-Montagne par exemple.

3) Créer des conditions favorables à l'usage des modes doux et de transports collectifs dans la gestion des espaces et les aménagements de bourgs
Prévoir des aménagements de bourg avec des espaces piétons, cyclables, notamment sur les cheminements qui mènent aux écoles par exemple. Pour rappel, un des objectifs du CRTE de la Communauté de communes est d'aménager 3km de pistes cyclables sur le territoire.

Public cible : - Tout public	Coûts : <table><tr><th>Dépenses prévisionnelles</th><th>Plan de financement prévisionnel</th></tr><tr><td>Volet veille : - Temps de travail chargé de mission mobilité - Temps de travail responsable pôle aménagement Volet aménagement : - Aménagement de bourgs et de voirie issus des réflexions : les communes sont maître d’ouvrage</td><td>- Etat (via le fonds vert) : 52,55% sur 3 ans sur l’ingénierie (2024-2026)</td></tr></table>		Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel	Volet veille : - Temps de travail chargé de mission mobilité - Temps de travail responsable pôle aménagement Volet aménagement : - Aménagement de bourgs et de voirie issus des réflexions : les communes sont maître d’ouvrage	- Etat (via le fonds vert) : 52,55% sur 3 ans sur l’ingénierie (2024-2026)	Calendrier et priorité : <table><tr><th>Priorité</th><th><i>Priorité forte</i></th><th>Priorité moyenne</th><th><i>Priorité faible</i></th></tr><tr><th>Calendrier</th><td>Réalisation avant la fin du mandat (2026)</td><td>Réalisation entre 2026 et 2030</td><td>Réalisation entre 2030 et 2035</td></tr></table>	Priorité	<i>Priorité forte</i>	Priorité moyenne	<i>Priorité faible</i>	Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035
Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel														
Volet veille : - Temps de travail chargé de mission mobilité - Temps de travail responsable pôle aménagement Volet aménagement : - Aménagement de bourgs et de voirie issus des réflexions : les communes sont maître d’ouvrage	- Etat (via le fonds vert) : 52,55% sur 3 ans sur l’ingénierie (2024-2026)														
Priorité	<i>Priorité forte</i>	Priorité moyenne	<i>Priorité faible</i>												
Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035												
Acteurs et partenaires : - Maitre d’ouvrage : CC Dômes Sancy Artense et communes membres - Partenaires : Direction Départementale des Territoires	Objectifs stratégiques : Répond aux objectifs 7 et 8 de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense	Indicateurs de suivi et d’évaluation : - Nombre de documents d’urbanisme sur le territoire - Linéaire d’aménagement dans les communes : aménagements piétons, cyclables - Equipements adaptés aux mobilités douces et actives dans les communes (arceaux vélo, etc.)													



Orientation 2 :
Développer largement le covoiturage en
Dômes Sancy Artense

Fiche action 5 : Promouvoir largement le covoiturage via de l'animation

Constats du diagnostic :

- La mobilité reste majoritairement dominée par la voiture et l'autosolisme
- Des sites dédiés au covoiturage peu identifiés et peu utilisés, et à l'inverse des sites utilisés mais non officiels
- Des pratiques de covoiturage qui existent et se développent, mais restent très ponctuelles et non organisées
- Des contraintes liées au covoiturage encore très présentes (peur du retard, de covoiturer avec des inconnus, de laisser sa voiture) identifiées comme les principaux freins au développement du covoiturage

Objectifs de l'action :

- Promouvoir largement la pratique du covoiturage notamment pour les déplacements domicile-travail
- Mettre en place des animations et de la communication pour inciter au covoiturage

Descriptif de l'action :

1) Conventionner avec l'association Covoiturage Auvergne

- Animer le covoiturage sur le territoire, auprès des entreprises et des actifs de Dômes Sancy Artense
- Proposer des animations adaptées à différents types de publics

2) Agir à l'échelle des zones d'emploi (zones d'activité, bourgs)

- Cibler des zones d'emploi sur lesquelles agir et rencontrer les entreprises : Commune de Rochefort-Montagne, de La Tour d'Auvergne, Zones d'activité, Entreprises de plus de 50 salariés, les bourgs, etc.
- Passer par les entreprises pour diffuser de l'information (campagnes de communication)
- Organiser des ateliers de sensibilisation au sein des entreprises et avec les entreprises pour répondre au mieux à la demande (ou avec plusieurs entreprises d'une même commune) : cartographie participative, challenge mobilité, baptêmes covoiturages, etc.
- Mettre en place des actions « je travaille à... » pour réunir les salariés d'une même zone d'emploi

Organisation d'animation
en partenariat avec
covoiturage auvergne



Descriptif de l’action – suite :

3) Maintenir le partenariat avec les collectivités voisines sur le développement du covoiturage

- Actions avec Chavanon Combrailles Volcans et Riom Limagne Volcans en lien avec la stratégie partenariale engagée
- Travail avec le SMTC – AC : Raccordement aux parkings relais existants ou en projet et promotion du covoiturage
- S’assurer de la cohérence territoriale dans le développement et la promotion d’un outil

4) Développer le covoiturage évènementiel

- Avec Mov’Ici évènementiel pour certains évènements d’envergure ciblés sur le territoire
- En lien avec l'action n°1 sur la mise en place de solution de déplacement vers des destinations spécifiques : possibilité de proposer des solutions de type Bus des Montagnes ou covoiturage évènementiel pour ces destinations

Public cible : - Actifs - Entreprises du territoire - Jeunes - Séniors	Coûts : <table><tr><th>Dépenses prévisionnelles</th><th>Plan de financement prévisionnel</th></tr><tr><td> - Temps de travail agent - Convention de partenariat - Communication </td><td> - Etat (via le fonds vert) : 52,55% sur 3 ans sur l'ingénierie (2024-2026) - Etat (via le fonds vert) : travaux d'aménagement covoiturage - CC Dômes Sancy Artense - Divers appels à projet </td></tr></table>	Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel	- Temps de travail agent - Convention de partenariat - Communication	- Etat (via le fonds vert) : 52,55% sur 3 ans sur l'ingénierie (2024-2026) - Etat (via le fonds vert) : travaux d'aménagement covoiturage - CC Dômes Sancy Artense - Divers appels à projet	Calendrier et priorité : <table><tr><th>Priorité</th><th>Priorité forte</th><th>Priorité moyenne</th><th>Priorité faible</th></tr><tr><th>Calendrier</th><td>Réalisation avant la fin du mandat (2026)</td><td>Réalisation entre 2026 et 2030</td><td>Réalisation entre 2030 et 2035</td></tr></table>	Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible	Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035
Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel													
- Temps de travail agent - Convention de partenariat - Communication	- Etat (via le fonds vert) : 52,55% sur 3 ans sur l'ingénierie (2024-2026) - Etat (via le fonds vert) : travaux d'aménagement covoiturage - CC Dômes Sancy Artense - Divers appels à projet													
Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible											
Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035											
Acteurs et partenaires : - Maitre d'ouvrage : CC Dômes Sancy Artense - Partenaires : Association Covoiturage Auvergne, La Région Auvergne Rhône Alpes, Mobicoop, autres collectivités, entreprises du territoire	Objectifs stratégiques : Répond aux objectifs 1, 7 et 8 de de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense	Indicateurs de suivi et d'évaluation : - Nombre de covoiturages réalisés sur le territoire - Nombre d'évènements / animations covoiturage - Fréquentation sur les évènements - Nombre de covoiturages évènementiel créés - Nombre de communautés de covoitureurs officielles créées sur le territoire - Nombre de covoitureurs dans les communautés												

28

Fiche Action 6 : Identifier les outils les plus facilitants pour le covoiturage des habitants de Dômes Sancy Artense

Constats du diagnostic :

- La mobilité reste majoritairement dominée par la voiture et l'autosolisme
- Des pratiques de covoiturage qui existent et se développent, mais restent très ponctuelles et non organisées
- Des contraintes liées au covoiturage encore très présentes (peur du retard, de covoiturer avec des inconnus, de laisser sa voiture) identifiées comme les principaux freins au développement du covoiturage
- Présence de nombreuses applications, sans aucune dominance sur le territoire
- Quelques dysfonctionnements sur l'outil Mov'Ici aujourd'hui promu sur Dômes Sancy Artense

Objectifs de l'action :

- Trouver les meilleures conditions pour une mise en relation optimale entre les usagers
- Encourager au covoiturage

Descriptif de l'action :**1) Travailler avec les AOM et EPCI voisins :**

- Identifier quelle démarche covoiturage est mise en place sur les territoires et AOM voisins de Dômes Sancy Artense qui peuvent être inspirantes (SMTC avec Mov'Ici, Halt'O Stop au Massif du Sancy, Blablacar Daily au Pays de Saint Eloy, etc.).
- Travailler avec eux pour avoir une cohérence territoriale sur les outils à développer.

2) Compléter le recensement des différents prestataires du covoiturage et faire une étude comparative

- Rencontrer les différents prestataires de covoiturage existants : Karos, Blablacar Daily, etc.
- Rencontrer la Région AURA sur les défaillances de l'outil Mov'Ici qui repoussent aujourd'hui certains covoitureurs
- Comparer les différents outils (Mov'Ici, Blablacar Daily, Karos, etc.), dans leur fonctionnement, leur prix pour la collectivité, leur impact sur les populations, etc.

3) Promouvoir le ou les outil(s) les plus adaptés pour le territoire et développer des animations adéquates

- Mettre en place des animations et de la communication sur un outil adapté pour Dômes Sancy Artense
- Initier la création de communautés de covoitureurs qui peuvent choisir librement l'outil qu'elles préfèrent utiliser



Public cible : - Actifs - Entreprises du territoire - Jeunes - Séniors	Coûts : <table><tr><th>Dépenses prévisionnelles</th><th>Plan de financement prévisionnel</th></tr><tr><td> - Temps de travail agent - Convention de partenariat - Communication - Prestations relatives à l’outil de covoiturage </td><td> - Etat (via le fonds vert) : 52,55% sur 3 ans sur de l’ingénierie (2024-2026) - Etat (via le fonds vert) : travaux d’aménagement - CC Dômes Sancy Artense - Autres appels à projets </td></tr></table>		Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel	- Temps de travail agent - Convention de partenariat - Communication - Prestations relatives à l’outil de covoiturage	- Etat (via le fonds vert) : 52,55% sur 3 ans sur de l’ingénierie (2024-2026) - Etat (via le fonds vert) : travaux d’aménagement - CC Dômes Sancy Artense - Autres appels à projets	Calendrier et priorité : <table><tr><th>Priorité</th><td>Priorité forte</td><th>Priorité moyenne</th><td>Priorité faible</td></tr><tr><th>Calendrier</th><td>Réalisation avant la fin du mandat (2026)</td><th>Réalisation entre 2026 et 2030</th><td>Réalisation entre 2030 et 2035</td></tr></table>	Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible	Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035
Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel														
- Temps de travail agent - Convention de partenariat - Communication - Prestations relatives à l’outil de covoiturage	- Etat (via le fonds vert) : 52,55% sur 3 ans sur de l’ingénierie (2024-2026) - Etat (via le fonds vert) : travaux d’aménagement - CC Dômes Sancy Artense - Autres appels à projets														
Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible												
Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035												
Acteurs et partenaires : - Maitre d’ouvrage : CC Dômes Sancy Artense - Partenaires : Mov’ici, Covoiturage Auvergne, Blablacar Daily, Karos, Mobicoop, autres collectivités, etc.		Objectifs stratégiques : Répond aux objectifs 1, 7 et 8 de de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense		Indicateurs de suivi et d’évaluation : - Nombre de covoiturages réalisés sur le territoire											

Fiche action 7 : Rationaliser le réseau des aires de covoiturage

Constats du diagnostic :

- Présence de nombreuses aires de covoiturage : des aires labellisées et des aires d'usage
- Des sites pertinents à aménager pour du covoiturage
- Un lieu de correspondance à fort potentiel : la gare de Laqueuille
- Développement d'un Pôle d'échange multimodal rural aux 4 routes de Nébouzat

Objectifs de l'action :

- Faciliter les pratiques de covoiturage
- Uniformiser et rendre cohérents les aménagements covoiturage pour le territoire
- Promouvoir largement la pratique du covoiturage notamment pour les déplacements domicile-travail
- Favoriser l'intermodalité
- Offrir des sites aménagés et sécurisés pour la pratique du covoiturage

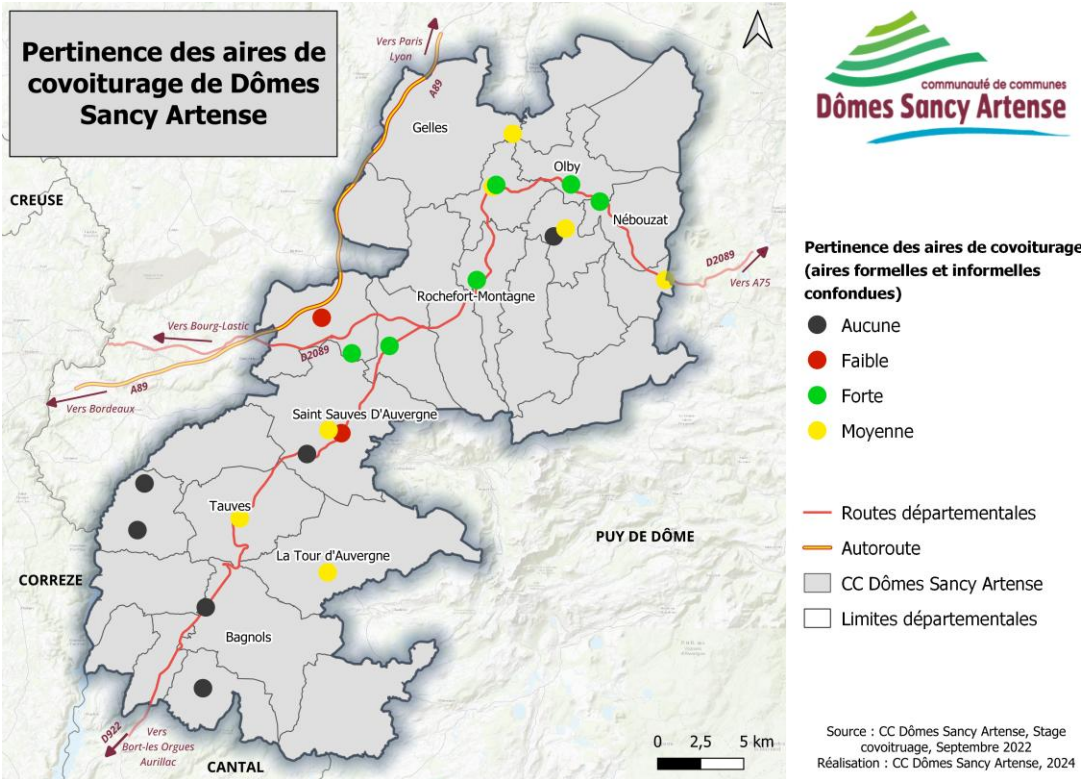
Descriptif de l'action :

1) Hiérarchiser les aires de covoiturage sur le territoire

- Définir les aires actuelles ou futures d'intérêt local ou intercommunal
- Définir un cahier des charges des aires du territoire (quels aménagements pour quelles aires) en lien avec le stage réalisé en 2022
- Travailler avec le Département en lien avec le Schéma Départemental des aires de covoiturage pour être en cohérence
- Prendre en compte le projet d'aménagement de la D922 lancé par le Département en 2024

2) Optimiser et aménager les aires actuelles ou en projet en fonction de leur hiérarchie, leur intérêt

- Aménagement des aires en fonction du cahier des charges prédéfini :
 - Aires d'intérêt local : panneaux, stationnement défini, etc.
 - Aires d'intérêt intercommunal : arrêt de bus, places de stationnement, garage à vélo, bornes de recharge pour véhicules électriques, signalétique, services, etc.
- Le tout en lien avec l'action n°2 sur l'intermodalité et l'optimisation des arrêts de bus
- Possibilité de création de nouvelles aires de covoiturage en fonction du cahier des charges prédéfini



Pertinence des aires travaillée lors du stage covoiturage en 2022. Certains éléments sont à reprendre et à mettre à jour lors de la réalisation de l'action.

3) Mettre en place une signalétique commune sur l'ensemble des aires de covoiturage formelles de la Communauté de communes

- Travailler avec le conseil départemental afin d'élaborer une signalétique commune
- Signalétique qui permettrait également de communiquer sur les services de mobilité du territoire
- L'identification et la connaissance des aires serait plus simple pour les habitants du territoire



Public cible :

- Actifs
- Entreprises du territoire
- Jeunes
- Séniors
- Touristes

Coûts :

Dépenses prévisionnelles

- Temps de travail agent
- Travaux d'aménagement

Plan de financement prévisionnel

- Etat (via le fonds vert) : 50% sur 3 ans (2024-2026)
- Etat (via le Fonds Vert) : mesure covoiturage
- Etat (Via DETR)
- CC Dômes Sancy Artense
- Communes

Calendrier et priorité :

Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible
Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035

Acteurs et partenaires :

- Maitre d'ouvrage : CC Dômes Sancy Artense, Département du Puy de Dôme, Communes
- Partenaires : Association Covoiturage Auvergne ; Département du Puy de Dôme, La Région Auvergne Rhône Alpes, Mobicoop

Objectifs stratégiques :

Répond aux objectifs 1, 3, 7 et 8 de de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre d'aire de covoiturage formelles
- Nombre d'aire de covoiturage informelles
- Pertinence des aires (évaluation identique au diagnostic)



Orientation 3 :
**Développer les mobilités solidaires pour
permettre à tous de se déplacer**

Fiche action 8 : Développer un transport d'utilité sociale en Dômes Sancy Artense

Constats du diagnostic :

- Une proportion importante de personnes de plus de 80 ans vivant seules sur certaines communes
- Une proportion des ménages sans voiture importante sur certaines communes
- Présence de 8 centres bourgs qui polarisent le territoire
- Une partie du territoire plus éloignée de la Métropole Clermontoise
- Les personnes empêchées de mobilité dépendant de la solidarité déjà existante dans les communes

Objectifs de l'action :

- Permettre aux publics sans véhicules de se déplacer, d'accéder aux soins, aux commerces, à l'emploi, etc.
- Créer du lien social grâce à la mobilité
- Réinsérer les personnes empêchées de mobilité (dans la vie active, dans la société)
- Proposer un outil qui concerne l'ensemble du territoire de Dômes Sancy Artense

Descriptif de l'action :

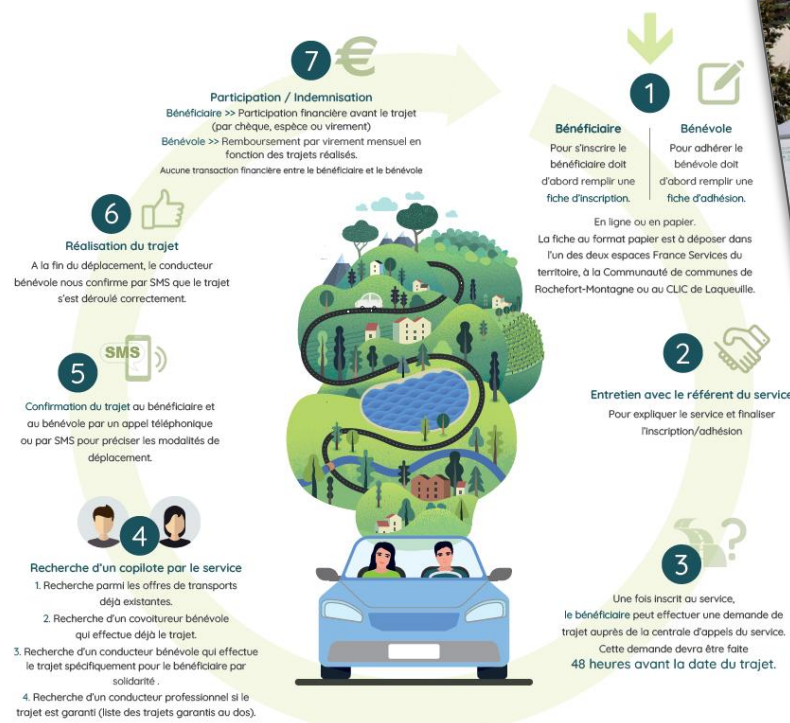
1) Travailler avec la Plateforme Mobilité du Puy de Dôme pour expérimenter un Transport d'Utilité Sociale sur le territoire

- S'inspirer du TUS mis en place par la Plateforme Mobilité sur la Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans
- Engager un partenariat avec la Plateforme Mobilité 63 ainsi que la Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans pour développer le même service sur Dômes Sancy Artense
- Travailler avec les acteurs sociaux du territoire afin de développer un service le plus adapté aux besoins des publics empêchés de mobilité, pour communiquer sur la mise en place du service et pour faire le relais auprès des usagers

2) Animer et promouvoir l'outil à l'échelle de la Communauté de communes

- Développer la communication de ce nouveau service
- Proposer des moments conviviaux
- Rechercher en continu des bénévoles

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



Public cible : - Personnes empêchées de mobilité	Coûts : <table><tr><th>Dépenses prévisionnelles</th><th>Plan de financement prévisionnel</th></tr><tr><td> - Temps de travail agent - Communication </td><td> - Plusieurs financeurs identifiés : MSA ; CD63 ; TIMS ; Plateforme mobilité du Puy de Dôme, etc. - CC Dômes Sancy Artense </td></tr></table>	Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel	- Temps de travail agent - Communication	- Plusieurs financeurs identifiés : MSA ; CD63 ; TIMS ; Plateforme mobilité du Puy de Dôme, etc. - CC Dômes Sancy Artense	Calendrier et priorité : <table><tr><th>Priorité</th><th>Priorité forte</th><th>Priorité moyenne</th><th>Priorité faible</th></tr><tr><th>Calendrier</th><td>Réalisation avant la fin du mandat (2026)</td><td>Réalisation entre 2026 et 2030</td><td>Réalisation entre 2030 et 2035</td></tr></table>	Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible	Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035
Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel													
- Temps de travail agent - Communication	- Plusieurs financeurs identifiés : MSA ; CD63 ; TIMS ; Plateforme mobilité du Puy de Dôme, etc. - CC Dômes Sancy Artense													
Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible											
Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035											
Acteurs et partenaires : - Maitre d’ouvrage : Plateforme Mobilité du Puy de Dôme - Partenaires : CC Dômes Sancy Artense, CC Chavanon Combrailles et volcans, Département du Puy de Dôme, Maison des solidarités, CLIC séniors montagne, Laser Emploi, autres acteurs sociaux,...	Objectifs stratégiques : Répond aux objectifs 4, 6 et 7 de de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense	Indicateurs de suivi et d'évaluation : - Nombre de bénévoles du TUS - Nombre de bénéficiaires du TUS - Nombre de trajets réalisés - Nombre de kilomètres parcourus avec le TUS												

Fiche action 9 : Proposer de la mise à disposition de véhicules pour tous

Constats du diagnostic :

- Une proportion des ménages sans voiture importante sur certaines communes
- Une partie du territoire plus éloignée de la Métropole Clermontoise
- Une Zone à Faible Emission (ZFE) en cours de mise en place sur la Métropole Clermontoise
- Parc électrique très faible

Objectifs de l'action :

- Permettre aux publics sans véhicules de se déplacer, d'accéder aux soins, aux commerces, à l'emploi, etc.
- En lien avec les actions sur les mobilités électriques (orientation 4) :
 - Réduire le nombre de voitures en faisant découvrir le principe de l'autopartage
 - Permettre le test de véhicules à faible émission avant un potentiel achat pour certains publics
 - Rendre accessible la ZFE de la Métropole Clermontoise avec des véhicules à faible émissions

Descriptif de l'action :**1) Travailler avec la Plateforme Mobilité du Puy de Dôme pour expérimenter un service d'Autopartage sur le territoire**

- Engager un partenariat avec la Plateforme Mobilité du Puy de Dôme
- Travailler avec les communes et Territoire d'Energie 63 sur la mise en place d'un service d'autopartage électrique sur le territoire
- Travailler avec les acteurs sociaux sur la mise en place de l'Autopartage (localisation, fonctionnement, etc.)
- Expérimenter le service

2) Installer définitivement ou non un service d'autopartage sur le territoire en fonction de l'expérimentation**Service d'autopartage avec le prestataire CLEM sur le département de la Drôme**

Public cible : - Personnes sans véhicules - Habitants du territoire souhaitant tester l'électrique - Actifs	Coûts : <table><tr><th>Dépenses prévisionnelles</th><th>Plan de financement prévisionnel</th></tr><tr><td> - Temps de travail agent - Communication - Travaux d'aménagement </td><td> - Programme TIMS pour le projet les mobilités fédérées sur 3 ans (2024-2026) - CC Dômes Sancy Artense </td></tr></table>	Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel	- Temps de travail agent - Communication - Travaux d'aménagement	- Programme TIMS pour le projet les mobilités fédérées sur 3 ans (2024-2026) - CC Dômes Sancy Artense	Calendrier et priorité : <table><tr><th>Priorité</th><th><i>Priorité forte</i></th><th><i>Priorité moyenne</i></th><th>Priorité faible</th></tr><tr><th>Calendrier</th><td>Réalisation avant la fin du mandat (2026)</td><td>Réalisation entre 2026 et 2030</td><td>Réalisation entre 2030 et 2035</td></tr></table>	Priorité	<i>Priorité forte</i>	<i>Priorité moyenne</i>	Priorité faible	Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035
Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel													
- Temps de travail agent - Communication - Travaux d'aménagement	- Programme TIMS pour le projet les mobilités fédérées sur 3 ans (2024-2026) - CC Dômes Sancy Artense													
Priorité	<i>Priorité forte</i>	<i>Priorité moyenne</i>	Priorité faible											
Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035											
Acteurs et partenaires : - Maitre d'ouvrage : Plateforme Mobilité du Puy de Dôme et CC Dômes Sancy Artense - Partenaires : Département du Puy de Dôme, Maison des solidarités, CLIC séniors montagne, Laser Emploi, autres acteurs sociaux, Territoire d'Energie 63	Objectifs stratégiques : Répond aux objectifs 2, 4, 5 et 6 de de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense	Indicateurs de suivi et d'évaluation : - Nombre de bornes d'autopartage sur le territoire - Nombre de personnes inscrites au service - Nombre de location du véhicule en autopartage - Nombre de kilomètres parcourus avec l'autopartage												



Orientation 4 :
**Favoriser le développement des mobilités
actives et électriques**

Fiche action 10 : Planifier les aménagements cyclables pour le territoire

Constats du diagnostic :

- Pas d'offre de mobilité douce ou active sur le territoire
- Existence de nombreux chemins dans les communes et entre les communes
- Pratique du vélo parfois insécurisé

Objectifs de l'action :

- Encourager le recours à l'usage du vélo
- Sécuriser et promouvoir la pratique du vélo
- Contribuer à l'amélioration de la santé des habitants
- Réduire l'usage des énergies carbone
- Faciliter les déplacements doux au sein des bourgs
- Proposer une itinérance cyclable à vocation touristique qui servirait aussi aux locaux

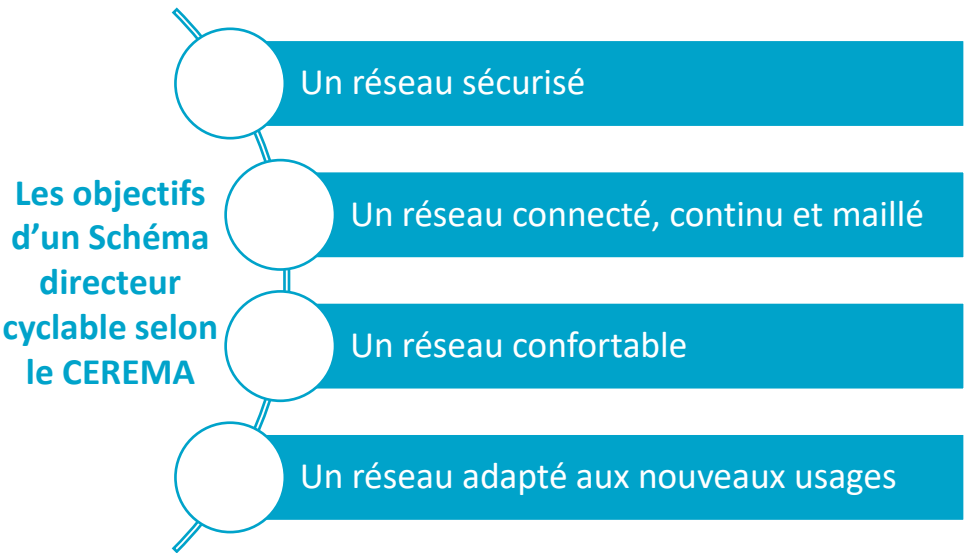
Descriptif de l'action :

1) Analyser le potentiel vélo dans le cadre d'un schéma directeur cyclable :

- Recensement de tous les équipements vélos existants (garages à vélo, stationnements) et des chemins existants en lien avec les traces GPX
- Analyse de potentielles liaisons entre bourgs et leurs hameaux via les chemins existants
- Analyse du potentiel des petites routes départementales pour aménager des voies vélo
- Analyse du potentiel d'aménagement de cheminements cyclables et piétons au sein des bourgs pour faciliter la circulation
- Identifier les aménagements cyclables pour sécuriser la pratique et relier les centralités entre elles

2) Aménager des itinéraires cyclables

- Limiter les aménagements en se servant des chemins, aménager seulement les points noirs identifiés (secteurs dangereux, etc.)
- Travailler sur des itinéraires prioritaires en termes de déplacement pour les locaux et les touristes
- Travailler sur la signalétique pour promouvoir l'utilisation de ces itinéraires
- Travailler en partenariat avec le CD63 et les communes pour intégrer des aménagements lors de travaux d'aménagement prévus



Descriptif de l'action – suite :

Exemple de différents types d'aménagement cyclables adaptés aux territoires ruraux selon la Fédération Française des usagers de la bicyclette



Les bandes cyclables

Une bande cyclable est une voie exclusivement réservée aux vélos, matérialisée par de la peinture au sol.



Les écluses

Ces dispositifs, destinés à faire ralentir les véhicules en en laissant passer qu'un seul à la fois, sont des aménagements favorables aux cyclistes quand ils disposent des continuités cyclables de chaque côté.



Les pistes cyclables

Une piste cyclable est une chaussée réservée aux vélos, séparée de la chaussée par des aménagements (trottoirs, plots, etc.).



Les vélo routes

Il ne s'agit pas d'un aménagement à proprement parlé mais d'une route qui fait partie d'un réseau cyclable à vocation touristique, itinéraire composée de pistes, bandes cyclables ou routes dont on estime que la faible circulation automobile la rend utilisable par les cyclistes, y compris en famille.



Les voies vertes

C'est une route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers. La largeur des voies vertes doit être de 3 mètres minimum.

Cf. recommandations du CEREMA pour les infrastructures cyclables : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/8-recommandations-reussir-votre-piste-cyclable>

Public cible : - Habitants du territoire - Touristes	Coûts :	Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel	Calendrier et priorité :			
		- Temps de travail agent - Bureau d'étude si étude externalisée - Travaux d'aménagement	- CC Dômes Sancy Artense - Communes - Appels à projets de l'ADEME	Priorité	<i>Priorité forte</i>	<i>Priorité moyenne</i>	Priorité faible
Acteurs et partenaires : - Maitre d'ouvrage : CC Dômes Sancy Artense + Communes dans le cadre de leur compétence voirie - Partenaires : Communes, Département du Puy de Dôme, Office de tourisme, Acteurs du vélo, acteurs touristiques		Objectifs stratégiques : Répond aux objectifs 2, 3, 7, 8, 9 de de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense		Calendrier	<i>Réalisation avant la fin du mandat (2026)</i>	<i>Réalisation entre 2026 et 2030</i>	Réalisation entre 2030 et 2035
				Indicateurs de suivi et d'évaluation : - Linéaire de voies sécurisées pour la pratique du vélo sur le territoire - Fréquentation des aménagements vélo - Nombre de vélo par ménage - Parc total de vélo sur le territoire			

Fiche action 11 : Proposer une offre de service cyclable et des équipements vélo

Constats du diagnostic :

- Pas d'offre de mobilité douce ou active sur le territoire
- Pratique du vélo parfois insécurisé
- Peu de stationnement vélo sécurisé
- Des arrêts de bus souvent pas assez équipés (pas d'équipements vélos, etc.)

Objectifs de l'action :

- Encourager le recours à l'usage du vélo
- Réduire l'usage des énergies carbone
- Contribuer à l'amélioration de la santé des habitants
- Proposer une offre de service vélo et renforcer l'intermodalité
- Sécuriser et promouvoir la pratique du vélo
- Faire de Dômes Sancy Artense un territoire praticable en vélo pour tous

Descriptif de l'action :**1) Approfondir le recensement des services vélo existants****2) Expérimenter un service de location vélos à assistance électrique (VAE) :**

- Flotte de VAE appartenant à la collectivité, en location longue durée pour les habitants et les touristes (adapter l'offre lors de la saison estivale, etc.)
- Service disponible sur tout le territoire de la collectivité (faire en sorte que les usagers puissent récupérer les vélos sur plusieurs sites bien répartis sur le territoire)
- Location à des tarifs abordables avec des équipements pour favoriser la location
- Cette action permet de tester l'outil avant une potentielle acquisition

3) Proposer des équipements de stationnement vélos :

- En lien avec la location, il est important que les cyclistes puissent stationner leur vélo en sécurité sur les bourgs et lieux stratégiques
- Identifier les lieux stratégiques sur le territoire et équiper ces lieux en fonction du besoin (box vélo, arceaux vélo, etc.)
- Utiliser le tissu économique local pour mettre en œuvre cette action

4) Proposer une aide à l'achat de vélos électriques :

- Dans la continuité du service de location de VAE, proposer une aide à l'achat d'équipements vélo pour faciliter l'acquisition et promouvoir la pratique

Descriptif de l’action – Suite :

Exemple de différents types de stationnement vélo (le type de stationnement dépend du temps d’arrêt) :

- **L’arrêt minute (à proximité de commerces par exemple) :**
 - o Les arceaux vélo : plus sécurisés que les « pincés-roues », il permet d’accrocher 2 vélos pour environ 70€ pose incluse
- **L’arrêt moyenne durée (à proximité des écoles, lieux culturels, etc.) :**
 - o Les arceaux vélo abrités : pour protéger les vélos des intempéries notamment
- **L’arrêt longue durée (stationnement sur des parkings de covoiturage, à proximité d’arrêts de bus) :**
 - o La vélo station : stationnement sécurisé, après inscription et contre abonnement, l’usager peut garer son vélo en toute tranquillité, prendre son mode de transport suivant
 - o Le box individuel : le box est fermé par le cadenas de l’abonné et le vélo peut être accroché par un antivol à l’intérieur. Coût élevé : Environ 1 700€/vélo.



Public cible : - Habitants du territoire - Touristes	Coûts : <table><tr><th>Dépenses prévisionnelles</th><th>Plan de financement prévisionnel</th></tr><tr><td> - Temps de travail agent - Investissement : achat VAE ; stationnement - Fonctionnement : aide à l’achat </td><td> - CC Dômes Sancy Artense - Communes - Appels à projets de l’ADEME - Programme Alvéole + </td></tr></table>	Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel	- Temps de travail agent - Investissement : achat VAE ; stationnement - Fonctionnement : aide à l’achat	- CC Dômes Sancy Artense - Communes - Appels à projets de l’ADEME - Programme Alvéole +	Calendrier et priorité : <table><tr><th>Priorité</th><td>Priorité forte</td><td>Priorité moyenne</td><td>Priorité faible</td></tr><tr><th>Calendrier</th><td>Réalisation avant la fin du mandat (2026)</td><td>Réalisation entre 2026 et 2030</td><td>Réalisation entre 2030 et 2035</td></tr></table>	Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible	Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035
Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel													
- Temps de travail agent - Investissement : achat VAE ; stationnement - Fonctionnement : aide à l’achat	- CC Dômes Sancy Artense - Communes - Appels à projets de l’ADEME - Programme Alvéole +													
Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible											
Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035											
Acteurs et partenaires : - Maître d’ouvrage : CC Dômes Sancy Artense et communes de l’EPCI - Partenaires : Communes, Département du Puy de Dôme, Office de tourisme, Acteurs du vélo, acteurs touristiques, Commerces	Objectifs stratégiques : Répond aux objectifs 2, 3, 7, 8, 9 de de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense	Indicateurs de suivi et d'évaluation : - Offre de location de vélos longue durée - Nombre de locations du service de location à l’année - Nombre de stationnement vélo - Nombre d’aides à l’achat affectées à l’année												

42

Fiche action 12 : Mailler le territoire de bornes de recharge pour véhicules électriques

Constats du diagnostic :

- Territoire désenclavé par la route : RD2089, RD922 et A89
- Présence de quelques bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire
- Projets de mise en place de bornes de recharge électriques en lien avec le SDIRVE
- Parc électrique très faible

Objectifs de l'action :

- Proposer une offre de mobilité électrique
- Faire de Dômes Sancy Artense un territoire accessible en électrique
- Respect de la réglementation sur les stationnements électriques

Descriptif de l'action :

1) Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire :

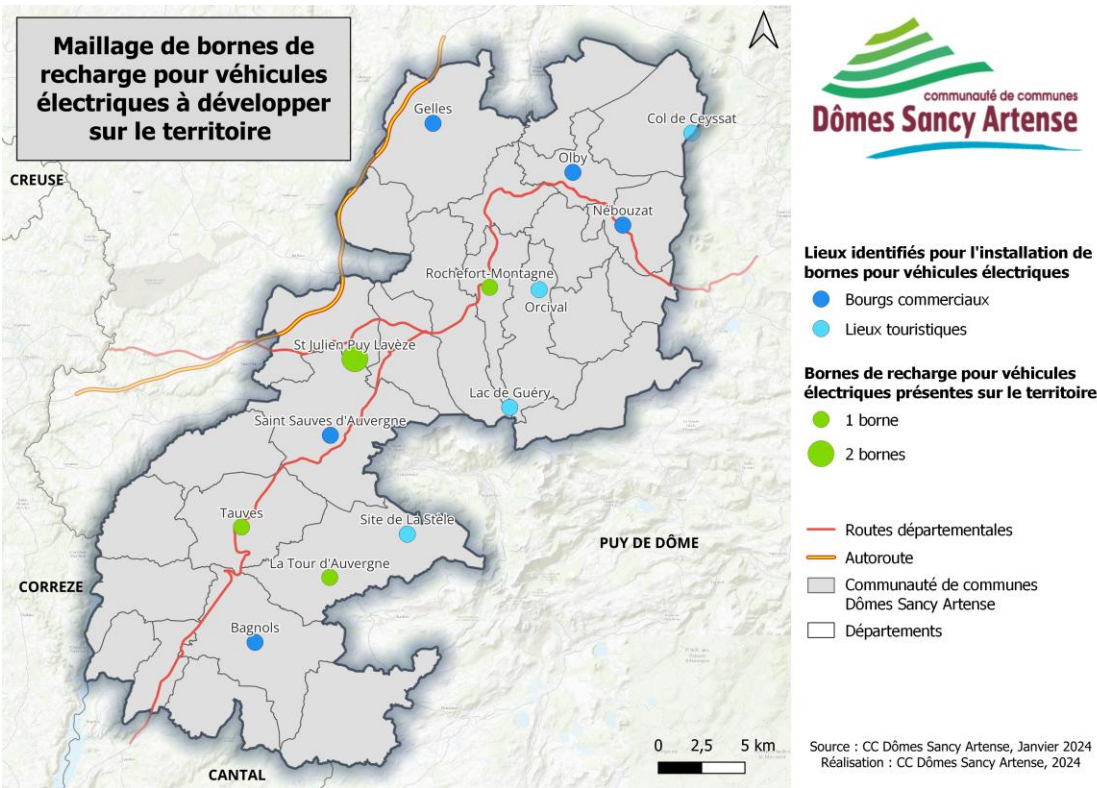
- Recenser les parkings de plus de 20 places de stationnement sur le territoire soumis à l'obligation légale depuis 2025 d'installer des bornes de recharge pour véhicules électriques. Recensement à mettre à jour annuellement.
- Suivre l'installation de bornes de recharge : en partenariat avec les communes : pour que chaque commune dispose de sa borne de recharge sur des lieux stratégiques (commerces, établissements médicaux, lieux touristiques, etc.), en partenariat avec les entreprises du territoire pour améliorer les déplacements de leurs salariés et pour respecter la législation, en lien avec les flux touristiques de DSA : pour que le territoire soit accessible en électrique : travailler avec l'OT pour aménager des lieux touristiques stratégiques (sites pleine nature, etc.)
- Suivre l'installation de bornes privées sur les communes et leur fréquentation

2) Veille sur la mise en place du Schéma Départemental des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) :

- Pour suivre la pertinence des emplacements et proposer des lieux stratégiques sur la Communauté de communes
- Pour suivre les données relatives aux taux de chargement sur les bornes existantes, etc.

3) Promotion de l'existence des bornes sur Dômes Sancy Artense :

- Via l'office de tourisme, accueil des communes, etc.



Public cible : - Habitants du territoire - Touristes	Coûts : <table><tr><th>Dépenses prévisionnelles</th><th>Plan de financement prévisionnel</th></tr><tr><td> - Temps de travail agent - Fonctionnement : maintenance des bornes </td><td> - Communes de l'EPCI - Territoire d'Energie 63 - Programme ADVENIR </td></tr></table>		Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel	- Temps de travail agent - Fonctionnement : maintenance des bornes	- Communes de l'EPCI - Territoire d'Energie 63 - Programme ADVENIR	Calendrier et priorité : <table><tr><th>Priorité</th><td>Priorité forte</td><td>Priorité moyenne</td><td>Priorité faible</td></tr><tr><th>Calendrier</th><td>Réalisation avant la fin du mandat (2026)</td><td>Réalisation entre 2026 et 2030</td><td>Réalisation entre 2030 et 2035</td></tr></table>	Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible	Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035
Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel														
- Temps de travail agent - Fonctionnement : maintenance des bornes	- Communes de l'EPCI - Territoire d'Energie 63 - Programme ADVENIR														
Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible												
Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035												
Acteurs et partenaires : - Maitre d'ouvrage : Communes avec Territoire d'énergie 63 - Partenaires : CC Dômes Sancy Artense, Département du Puy de Dôme, Office de tourisme, AVERE AURA, commerces, entreprises du territoire	Objectifs stratégiques : Répond aux objectifs 3, 7, 8 de de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense		Indicateurs de suivi et d'évaluation : - Nombre de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques implantées sur le territoire - Fréquentation des bornes - Parc de véhicules électriques sur le territoire												



**Orientation transversale :
Structurer une politique de communication
et d'animation pour sensibiliser et
accompagner au changement de
comportement**

Orientation transversale	Structurer une politique de communication et d’animation pour sensibiliser et accompagner au changement de comportement
Fiche action 13 : Structurer un réseau d’ambassadeurs de la mobilité pour aller au plus près du public	
Constats du diagnostic : - Une population mobilisée par la mobilité - Une insuffisance de communication sur les services existants - Des services de mobilité trop peu connus - Des acteurs concertés et intégrés dans la réalisation du PDMS sur lesquels s’appuyer pour mettre en œuvre les actions - Freins psychologiques de la population au changement de comportement dans l’utilisation de nouveaux modes	Objectifs de l’action : - Mettre en œuvre une gouvernance sur laquelle s’appuyer pour communiquer au plus près du public - Inciter au changement de comportement - Sensibiliser à l’utilisation de nouveaux modes de déplacement
Descriptif de l’action : 1) Investir le comité des partenaires et les élus de la commission intercommunale - Leur proposer des formations sur la mobilité, des ateliers, pour les sensibiliser comme le "premier front" pour qu’ils diffusent ensuite l'information au sein de leurs communes et sur le territoire 2) Former des acteurs locaux pour accompagner les citoyens dans la/leur mobilité - Organiser des points d'information des secrétaires de mairies, Espaces France Service, aides à domicile, assistantes sociales, etc. 3) S'appuyer sur des "spécialistes" pour chaque thématique - Créer un réseau de type "comité territorial" de professionnels spécialistes dans leur domaine comme appui aux décisions et à la mise en place d'actions mobilité sur DSA : spécialistes de la mobilité solidaire, spécialistes de la mobilité active, électrique, du covoiturage, etc.	

Plusieurs exemples de formation qui peuvent être mobilisés :



La mobilité inclusive
et solidaire : enjeux
et leviers pour agir

L'objectif de cette formation est d'acquérir un socle de connaissances pour s'approprier les enjeux et leviers d'action de la mobilité solidaire et inclusive.

Présentiel – 1 jour Pas de session

[Consulter la formation](#)



Public cible : - Elus - Professionnels - Associations - Tout public	Coûts : <table><tr><th>Dépenses prévisionnelles</th><th>Plan de financement prévisionnel</th></tr><tr><td> - Temps de travail agent - Communication </td><td> - CC Dômes Sancy Artense - Etat (via Fonds Vert) : 52,55% sur 3 ans (2024-2026) sur l'ingénierie </td></tr></table>		Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel	- Temps de travail agent - Communication	- CC Dômes Sancy Artense - Etat (via Fonds Vert) : 52,55% sur 3 ans (2024-2026) sur l'ingénierie	Calendrier et priorité : <table><tr><th>Priorité</th><th>Priorité forte</th><th>Priorité moyenne</th><th>Priorité faible</th></tr><tr><th>Calendrier</th><td>Réalisation avant la fin du mandat (2026)</td><td>Réalisation entre 2026 et 2030</td><td>Réalisation entre 2030 et 2035</td></tr></table>	Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible	Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035
Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel														
- Temps de travail agent - Communication	- CC Dômes Sancy Artense - Etat (via Fonds Vert) : 52,55% sur 3 ans (2024-2026) sur l'ingénierie														
Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible												
Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035												
Acteurs et partenaires : - Maitre d’ouvrage : CC Dômes Sancy Artense - Partenaires : Communes, Elus, Association, acteurs professionnels	Objectifs stratégiques : Répond à tous les objectifs de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense		Indicateurs de suivi et d'évaluation : - Nombre d’instances réunies pour travailler sur la mobilité de DSA - Fréquentation des groupes de travail, ateliers de concertation - Nombre de formations proposées pour les acteurs locaux												

47

Fiche action 14 : Editer des documents et supports de communication adaptés à différents publics

Constats du diagnostic :

- Une insuffisance de communication sur les services existants
- Des services de mobilité trop peu connus
- Freins psychologiques de la population au changement de comportement dans l'utilisation de nouveaux modes

Objectifs de l'action :

- Communiquer sur les services de mobilité existants
- Inciter au changement de comportement
- Sensibiliser à l'utilisation de nouveaux modes de déplacement
- Créer une identité mobilité du territoire

Descriptif de l'action :

1) Réaliser le guide de la mobilité en Dômes Sancy Artense

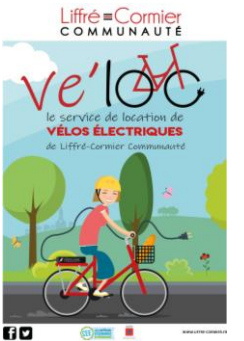
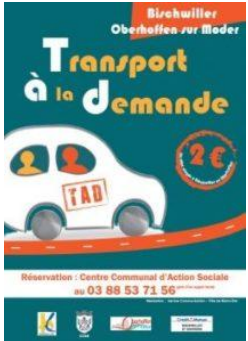
- Présentation de toute l'offre de services existante
- Diffusion au format papier, internet, et smartphone (QR Code, etc.)
- Diffusion dans l'intégralité des boîtes aux lettres de la CC DSA et mis à disposition dans les lieux stratégiques (EFS, CC, Mairies, OT, etc.)
- Renouveler le guide, proposer d'autres supports lorsqu'on ne diffuse pas le guide (fiches spécifiques à chaque service ; comment on se déplace depuis telle ou telle commune ? Etc.)



2) Structurer la communication mobilité autour de plusieurs points stratégiques :

❑ Communication papier : via des affiches, des flyers.

- Elaborer des documents de communication pour chaque service de transport du territoire, de manière uniforme et en lien avec la charte graphique du territoire + les diffuser au format numérique
- Plusieurs lieux stratégiques identifiés pour diffusion des documents :
 - o Mairies et sièges des intercommunalités
 - o Commerces et lieux de vie (centres bourgs, gares, zones commerciales, etc.)
 - o Salles des associations et entreprises
 - o Ecoles, collèges, lycées



❑ Utiliser du « pancartage » pour sensibiliser :

- Sur des grandes affiches pour faire passer des messages impactant. Affiches de 3mx2m, sur les arrêts de bus en bordure de route. Pour sensibiliser les premiers impactés : les mobiles, les gens qui roulent.
- Plusieurs lieux stratégiques identifiés :
 - Aires de covoiturage
 - Mobiliers urbains en partenariat avec la Région si possible



❑ Communication numérique :

- Utiliser le site internet de la communauté de communes comme façade de l'ensemble des services et actions menées sur le territoire (enquêtes, plan de mobilité, animations, etc.)
- Utiliser les réseaux sociaux de la communauté de communes et/ou créer des réseaux adaptés à la communication mobilité, pour communiquer encore plus largement. Faire des publications régulièrement pour ancrer la mobilité dans l'esprit des abonnés, partager les publications des partenaires, republier les bonnes actions réalisées sur le territoire (associations, initiatives, etc.).

Exemple des façades numériques des pages mobilité des communautés de communes Cœur et coteaux Comminges (31) et Sumène Artense (15)



Mobilités



MOVIGO Lignes régulières



Movibus



Transport à la demande



Mobilité



Transport scolaire



Transport & covoiturage solidaire



Piste Verte

☐ **Communiquer au sein des bulletins intercommunaux et communaux du territoire :**

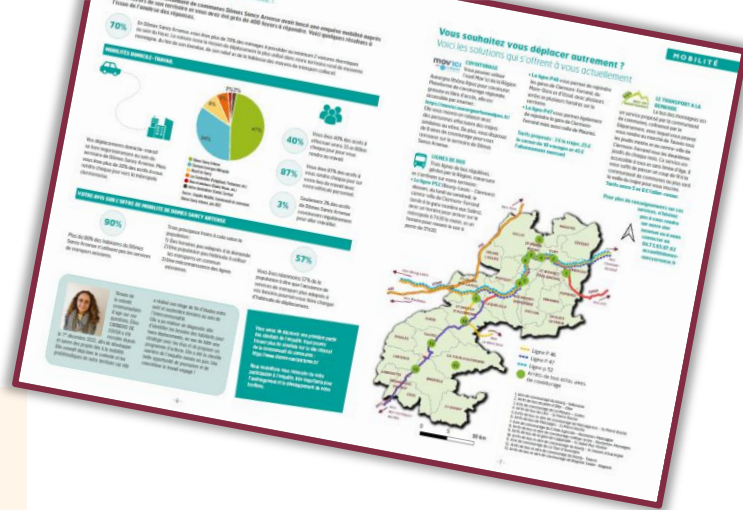
- Pour la mise en place de services spécifiques, ou pour de la sensibilisation globale aux changements de comportements

☐ **Utiliser la presse locale :**

- Sensibiliser via les journaux locaux qui touchent de nombreux habitants (La Montagne, Le Semeur, etc.)
- Notamment pour communiquer sur la mise en place ou l'évolution de services mobilité

3) Être présent sur des évènements locaux

- Diffuser de l'information en présentiel sur des évènements (marchés, fêtes, etc.)
- S'appuyer sur des dates clés : semaine européenne de la mobilité, challenge de la mobilité, mai à vélo, etc.



Public cible : - Tout public	Coûts : Dépenses prévisionnelles - Temps de travail agent - Communication Plan de financement prévisionnel - CC Dômes Sancy Artense - Etat (via Fonds Vert) : 52,55% sur 3 ans (2024-2026) sur l'ingénierie	Calendrier et priorité : <table><tr><td>Priorité</td><td>Priorité forte</td><td>Priorité moyenne</td><td>Priorité faible</td></tr><tr><td>Calendrier</td><td>Réalisation avant la fin du mandat (2026)</td><td>Réalisation entre 2026 et 2030</td><td>Réalisation entre 2030 et 2035</td></tr></table>	Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible	Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035
Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible							
Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035							
Acteurs et partenaires : - Maître d'ouvrage : CC Dômes Sancy Artense - Partenaires : Communes, Elus, Associations, acteurs professionnels	Objectifs stratégiques : Répond à tous les objectifs de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense	Indicateurs de suivi et d'évaluation : - Nombre de documents et de supports de communication réalisés et publiés - Nombre de participation à des évènements et fréquentation sur les évènements								

50

Fiche action 15 : Proposer des animations mobilité sur tout le territoire et pour tous les publics

Constats du diagnostic :

- Une insuffisance de communication sur les services existants
- Des services de mobilité trop peu connus
- Freins psychologiques de la population au changement de comportement dans l'utilisation de nouveaux modes

Objectifs de l'action :

- Communiquer sur les services de mobilité existants
- Inciter au changement de comportement
- Sensibiliser à l'utilisation de nouveaux modes de déplacement
- Aller au devant du public concerné

Descriptif de l'action :

1) Auprès des actifs

- Organiser des ateliers sur le thème domicile-travail (exemple "vos mobilités dômes'icile travail")
- En lien avec l'action n°4 sur la convention avec covoiturage auvergne
- Dans un objectif de faire connaître l'offre de transport et de mettre en relation les actifs pour covoiturer
- En s'appuyant sur le réseau de covoitureurs existant du territoire (Autolien)

2) Auprès des jeunes

- Ateliers de sensibilisation, de découverte des transports (baptêmes transports en commun), de conseils d'utilisation, de sécurité, etc.
- En lien avec le pôle ados de la CC : sorties en prenant les bus régionaux, ciné débat, jeux, etc.
- En lien avec les collèges : attitudes et sécurité dans les transports, comment prendre le bus, etc.
- En lien avec les écoles : organiser des challenges de l'écomobilité scolaire au sein du territoire, etc.

Animations covoiturage auprès des actifs organisé
sur Dômes Sancy Artense en 2024Ciné débat de la communauté
de communes Du Rhône aux
Gorges de l'Ardèche (07)Course Clermont Express
organisée par la PFM63 et
UniscitéChallenge mobilité inter écoles organisé dans les Hauts
de Franceà L'école,
J'y Vais
AUTREMENTDu 14 au 18 octobre 2024,
participez !CHALLENGE
éCOMOBILITÉ
SCOLAIRE

DES HAUTS-DE-FRANCE



www.challenge-ecomobilité-scolaire.fr

Descriptif de l’action – suite :

3) Auprès des seniors

- En lien avec les clubs du 3ème âge du territoire
- Proposer des baptêmes de covoiturage (en lien avec l'action n°7 de mise en place d'un TUS, pour recruter des bénévoles)
- Défi une semaine sans ma voiture
- Ateliers de remise en selle, ateliers de réparation de vélo, ateliers essais VAE

4) Auprès des publics empêchés et isolés (en recherche d'emploi , etc.)

- En lien avec l'action n°7 de développement d'un TUS
- Objectif : Faire connaître l'offre de transport existante, proposer un accompagnement personnalisé (en lien avec les conseillères mobilités de la PFM63)
- Travailler avec France Travail et la MDS pour éventuellement proposer une journée mobilité pour ces publics, à l'image des rencontres de l'insertion qui ont déjà eu lieu sur le territoire
- Proposer des baptêmes de prise de bus en petits groupes pour les personnes intéressées (baptêmes transports en commun)
- Proposer des ateliers de remise en selle, ateliers réparation de vélos, etc.

5) De manière transversale animer la mobilité sur DSA

- Encourager les expérimentations : expérimentation Michelin ; Projet TIMS ; etc.
- Être présent sur des évènements locaux : marchés, grandes manifestations, etc.

Atelier de remise en selle
organisée par la
communauté de communes
Cèze-Cèvennes (30)



Public cible : - Tout public	Coûts :		Calendrier et priorité :			
	Dépenses prévisionnelles - Temps de travail agent - Communication - Animation	Plan de financement prévisionnel - CC Dômes Sancy Artense - Etat (via Fonds Vert) : 52,55% sur 3 ans (2024-2026) sur l’ingénierie	Priorité	<i>Priorité forte</i>	Priorité moyenne	<i>Priorité faible</i>
Acteurs et partenaires : - Maitre d’ouvrage : CC Dômes Sancy Artense - Partenaires : Communes, Elus, Association, acteurs professionnels, citoyens			Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035
Objectifs stratégiques : Répond à tous les objectifs de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense			Indicateurs de suivi et d'évaluation : - Nombre d’animations réalisés - Fréquentation de ces animations			

Fiche action 16 : Accompagner les entreprises vers de nouvelles solutions de mobilité

Constats du diagnostic :

- Une pratique de l'autosolisme très développée, surtout pour les mobilités domicile-travail
- Une méconnaissance des services existants, y compris de la part des entreprises du territoire
- Une envie d'améliorer les déplacements des actifs de DSA, notamment en lien avec les politiques RSE (responsabilité sociétale des entreprises) des entreprises

Objectifs de l'action :

- Toucher les employeurs pour améliorer la mobilité des salariés
- Aider les entreprises à respecter la législation en lien avec les Plans de Mobilité Employeurs

Descriptif de l'action :

1) Promouvoir le Challenge de la Mobilité de la Région Auvergne Rhône Alpes auprès des entreprises

- Rencontrer les entreprises du territoire avec le plus de salariés
- Leur présenter le Challenge Mobilité et les inciter à y participer en tant qu'entreprise

2) Accompagnement à la réalisation de plans de mobilités employeurs et à la mise en place du Forfait Mobilité Durable

- Rencontrer les entreprises du territoire avec le plus de salariés
- Leur présenter les intérêts du PDME et le principe du FMD, pour que les entreprises le mettent en place ou non
- Elaborer un PDME au sein de la collectivité Dômes Sancy Artense pour avoir une posture d'exemplarité vis-à-vis des autres entreprises du territoire. Par exemple pour favoriser la mobilité durable des aides à domicile de la Communauté de communes, pour inciter au covoiturage entre salariés, etc.

3) Aider les entreprises à respecter la législation depuis la LOM

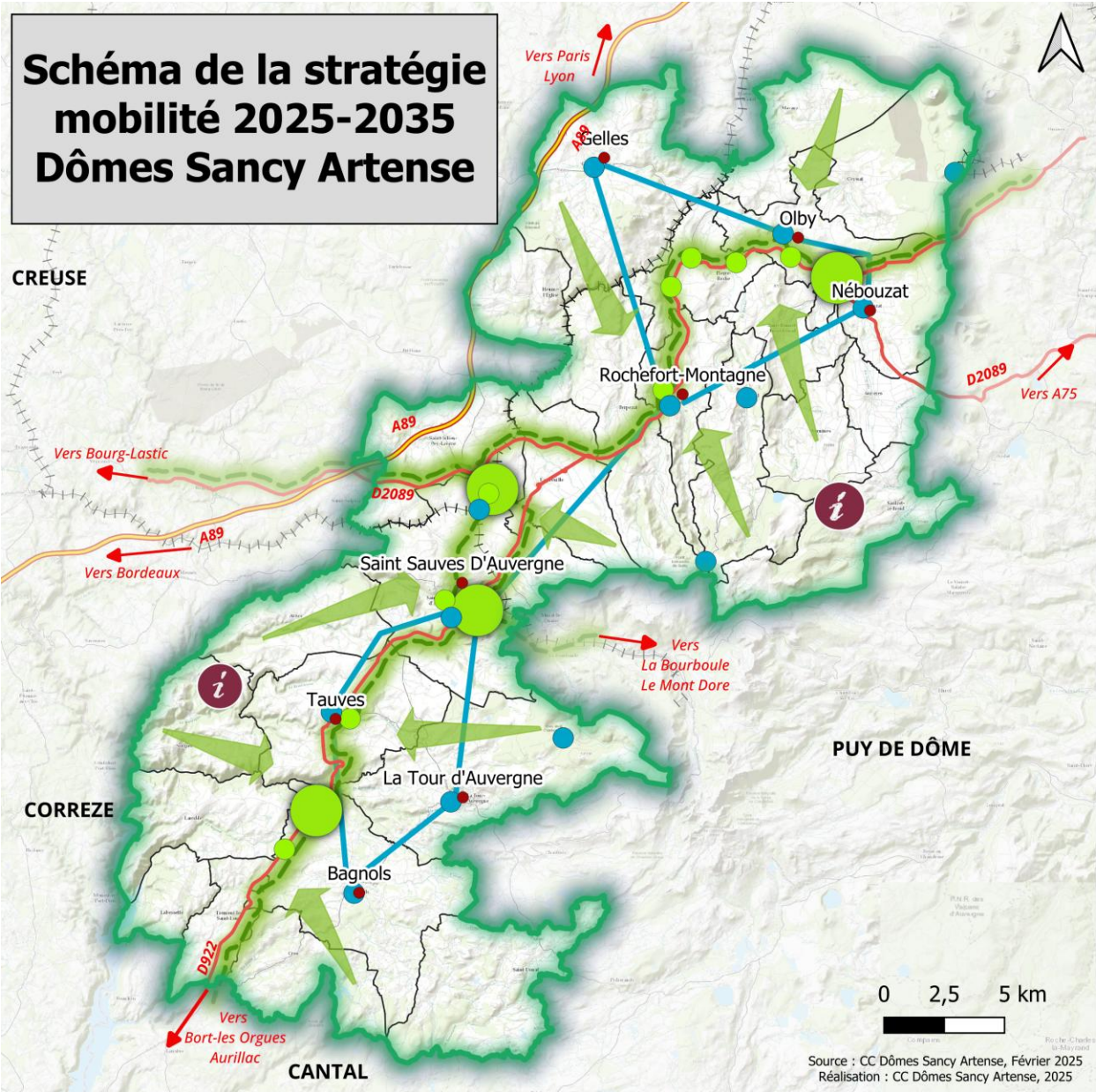
- Les rencontrer et leur présenter les obligations concernant la mobilité depuis la Loi d'Orientations des Mobilités :
 - o Prise en charge à hauteur de 50 % du prix de l'abonnement aux transports publics, souscrit par le salarié pour effectuer les déplacements entre sa résidence habituelle et son lieu de travail
 - o Pour les entreprises de plus de 50 salariés, organisation de discussions sur les mobilités lors des Négociations Annuelles Obligatoires avec les partenaires sociaux
 - o Obligations concernant l'équipement des flottes de véhicules en véhicules à faible émission ou très faible émission
 - o Obligations concernant l'équipement des parkings non résidentiels de plus de 20 places en bornes de recharge pour véhicules électriques



Public cible : - Entreprises du territoire	Coûts : <table><tr><th>Dépenses prévisionnelles</th><th>Plan de financement prévisionnel</th></tr><tr><td> - Temps de travail agent </td><td> - CC Dômes Sancy Artense - Etat (via Fonds Vert) : 52,55% sur 3 ans (2024-2026) sur l'ingénierie </td></tr></table>		Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel	- Temps de travail agent	- CC Dômes Sancy Artense - Etat (via Fonds Vert) : 52,55% sur 3 ans (2024-2026) sur l'ingénierie	Calendrier et priorité : <table><tr><th>Priorité</th><td>Priorité forte</td><td>Priorité moyenne</td><td>Priorité faible</td></tr><tr><th>Calendrier</th><td>Réalisation avant la fin du mandat (2026)</td><td>Réalisation entre 2026 et 2030</td><td>Réalisation entre 2030 et 2035</td></tr></table>	Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible	Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035
Dépenses prévisionnelles	Plan de financement prévisionnel														
- Temps de travail agent	- CC Dômes Sancy Artense - Etat (via Fonds Vert) : 52,55% sur 3 ans (2024-2026) sur l'ingénierie														
Priorité	Priorité forte	Priorité moyenne	Priorité faible												
Calendrier	Réalisation avant la fin du mandat (2026)	Réalisation entre 2026 et 2030	Réalisation entre 2030 et 2035												
Acteurs et partenaires : - Maitre d’ouvrage : CC Dômes Sancy Artense - Partenaires : Communes, Elus, tissu économique du territoire, Direction Départementale des Territoires, Chambre de commerce et de l’industrie.		Objectifs stratégiques : Répond aux objectifs 1, 4, 7, 9 de la stratégie mobilité de Dômes Sancy Artense		Indicateurs de suivi et d'évaluation : - Nombre d’entreprises rencontrées - Nombre d’entreprises ayant participé au Challenge Mobilité - Nombre d’entreprises engagées dans un PDME - Nombre d’entreprises ayant mis en place le FMD											

IV) Synthèse du plan d'action et stratégie financière

Bilan de la stratégie mobilité DSA



Bilan stratégie mobilité 2025 - 2035

Améliorer l'offre de transport collectifs, le covoiturage et l'intermodalité

- Renforcement des lignes de transport public
- Renforcement de l'intermodalité
- Optimisation des arrêts de bus et aires de covoiturage
- Rabattement vers les services de transports structurants

Développer les mobilités solidaires

- Développement d'un transport d'utilité sociale

Développer les mobilités vertes et actives

- Maillage de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Développement d'une offre cyclable

Structurer une politique de communication et d'animation

- Animation et communication sur tout le territoire pour sensibiliser au changement de comportement
- Pôles de proximité
- Dômes Sancy Artense
- Autoroute
- Routes départementales
- Voie ferrée

Priorisation des actions du PDMS Dômes Sancy Artense :

Bilan de la priorisation des actions du Plan de Mobilité Simplifié

Priorité Forte (5 actions)

- Action 1** : Optimiser les services de transport collectifs et ferroviaires
- Action 5** : Promouvoir largement le covoiturage via de l'animation
- Action 8** : Développer un transport d'utilité sociale
- Action 13** : Structurer un réseau d'ambassadeurs de la mobilité pour aller au plus près du public
- Action 14** : Editer des documents et supports de communication adaptés à différents publics

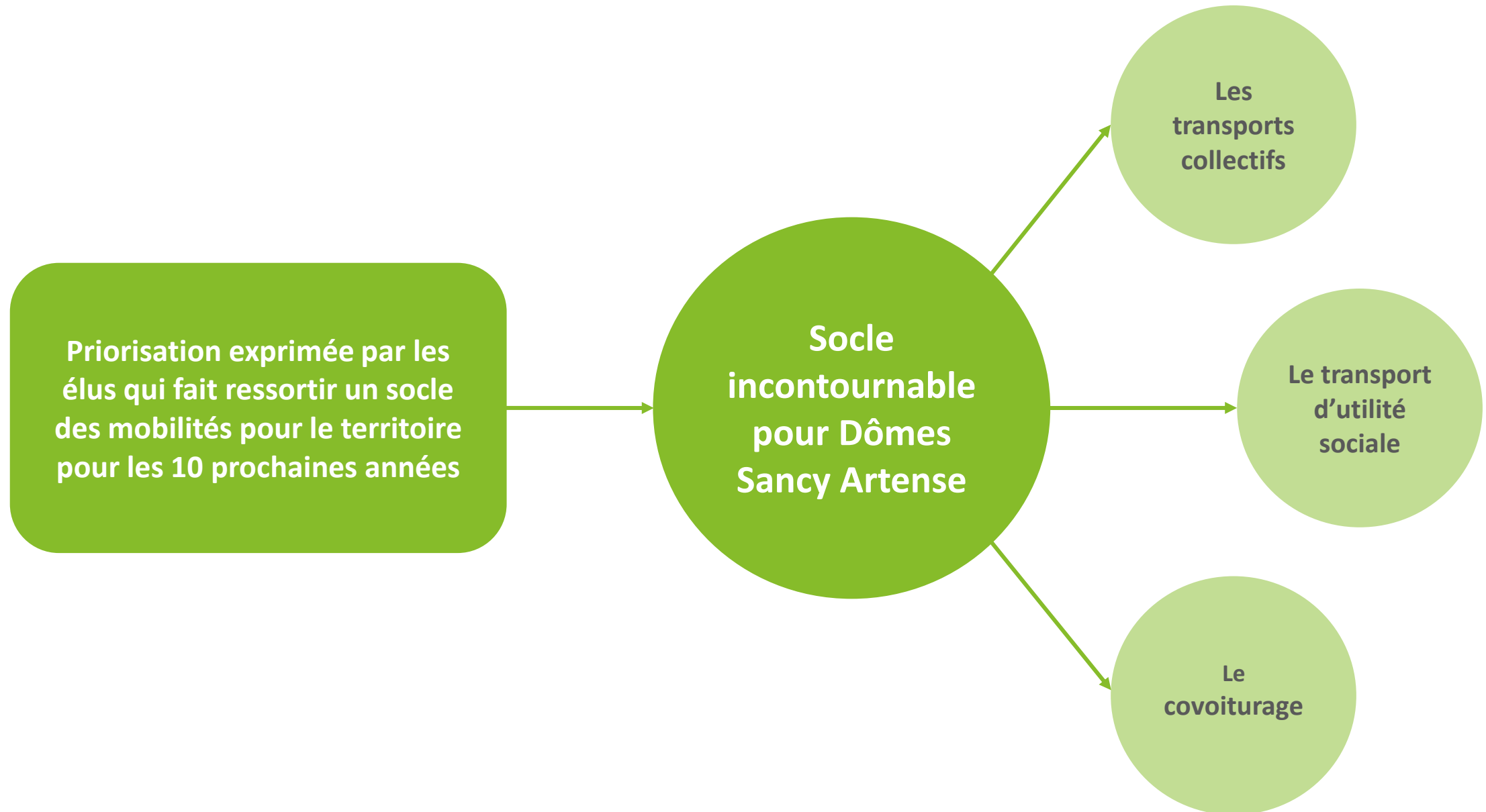
Priorité Moyenne (6 actions)

- Action 2** : Améliorer l'intermodalité et la multimodalité et aménager des points de rencontre mobilité sur le territoire
- Action 3** : Expérimenter une solution de rabattement vers les transports collectifs et vers les pôles de proximité
- Action 4** : Veiller à l'articulation entre urbanisme et mobilité
- Action 6** : Identifier les outils les plus facilitants pour le covoiturage des habitants de Dômes Sancy Artense
- Action 7** : Rationaliser le réseau des aires de covoiturage
- Action 15** : Proposer des animations mobilité sur tout le territoire et pour tous les publics

Priorité Faible (5 actions)

- Action 9** : Proposer de la mise à disposition de véhicules pour tous
- Action 10** : Planifier les aménagements cyclables pour le territoire
- Action 11** : Proposer une offre de service cyclable et des équipements vélo
- Action 12** : Mailler le territoire de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Action 16** : Accompagner les entreprises vers de nouvelles solutions de mobilité

Priorisation des actions du PDMS Dômes Sancy Artense :



Calendrier prévisionnel du PDMS selon la priorisation

Calendrier des actions à forte priorité	Echéancier sur 10 ans											
	Années	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
1) Optimiser les services de transport routiers et ferroviaires												
5) Promouvoir largement le covoiturage via de l'animation												
8) Développer un transport d'utilité sociale en Dômes Sancy Artense												
13) Structurer un réseau d'ambassadeurs de la mobilité pour aller au plus près du public												
14) Editer des documents et supports de communication adaptés à différents publics												

Calendrier prévisionnel du PDMS selon la priorisation

Calendrier des actions à priorité moyenne	Echéancier sur 10 ans											
	Années	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
2) Améliorer l’intermodalité et la multimodalité et aménager des points de rencontre mobilité sur le territoire												
3) Expérimenter une solution de rabattement vers les transports collectifs et grands axes routiers												
4) Veiller à l’articulation entre urbanisme et mobilité												
6) Identifier les outils les plus facilitants pour le covoiturage des habitants de Dômes Sancy Artense												
7) Rationaliser le réseau des aires de covoiturage												
15) Proposer des animations mobilité sur tout le territoire et pour tous les publics												

Calendrier prévisionnel du PDMS selon la priorisation

Calendrier des actions à priorité faible	Echéancier sur 10 ans											
	Années	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
9) Proposer de la mise à disposition de véhicules pour tous												
10) Planifier les aménagements cyclables pour le territoire												
11) Proposer une offre de service cyclable et des équipements vélo												
12) Mailler le territoire de bornes de recharge pour véhicules électriques												
16) Accompagner les entreprises vers de nouvelles solutions de mobilité												

La stratégie financière pour le PDMS :

Bilan des ressources financières	Bilan des dépenses identifiées	Bilan des recettes identifiées
Investissement	- Travaux d'aménagement aire d'intermodalité - Travaux d'aménagement arrêts de bus - Travaux d'aménagement d'aires de covoiturage - Travaux d'aménagement pour l'installation d'un service d'autopartage - Travaux d'aménagement cyclables - Achat de matériel pour un service de des équipements vélos adaptés - Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques	- Europe via le programme LEADER - Etat via le fonds vert (mesure covoiturage) - Etat via DETR et/ou DSIL - Etat via l'agence de la transition écologique (ADEME) via différents appels à projets - Programmes des certificats d'économie d'énergie (infrastructures de recharge pour véhicules électriques, etc.) - Fonds propre Communauté de communes (budget général et/ou emprunts) - Fonds propre des communes selon les projets
Fonctionnement	- Temps de travail agent communautaire chargée de la mobilité - Etudes de faisabilité sur certaines actions (rabattement, transport à la demande, aménagements cyclables, etc.) - Convention covoiturage Auvergne - Animation et communication covoiturage - Fonctionnement du transport d'utilité sociale - Expérimentation d'un service d'autopartage - Fonctionnement d'un service cyclable - Fonctionnement des bornes de recharge pour véhicules électriques - Actions de communication - Actions de sensibilisation - Actions d'animation	- Europe via le programme LEADER (financement d'études) - Etat via le fonds vert (mesure ingénierie) : 52,55% sur 3 ans - Etat via fonds vert (mesure covoiturage) - Etat via l'Agence de la Cohésion des Territoires et différents appels à projets - Aides régionales et départementales (lignes classiques et/ou contractualisation : Ex : Contrat Territorial de Développement Durable) - Fonds propre Communauté de communes - Fonds propres des communes selon les projets - Programme des certificats d'économies d'énergie pour certaines actions, formations - Co-financements avec des partenaires extérieurs : Plateforme Mobilité du Puy de Dôme, Conseil Départemental - Financements spécifiques à certaines thématiques : - o MSA en lien avec la Convention Territoriale Globale, - o Caisses de retraites en lien avec des actions pour les seniors, - o Commission des financeurs du département du Puy de Dôme - Territoire d'énergie 63 - Mutualisation des financements avec d'autres AOM, EPCI (formation, animation)

La stratégie financière pour le PDMS :

Enfin, 3 types de ressources identifiées pour la stratégie financière du PDMS :



Le plan d'action ne prévoyant pas de mettre en place une ligne de transports réguliers sur Dômes Sancy Artense, l'AOM ne peut donc pas identifier le versement mobilité comme une potentielle ressource.

V) Ambitions et modalités de suivi du PDMS

L'ambition et les modalités de suivi du Plan de Mobilité Simplifié :

Le suivi de mise en place du Plan de Mobilité Simplifié est structuré autour **d'indicateurs techniques** et **globaux** qui permettront de voir l'évolution de la mise en place des actions ainsi que l'impact sur les mobilités et l'environnement de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense.

Il est important de distinguer les deux types d'indicateurs :

Les indicateurs techniques

- Ils sont spécifiques à chaque action du plan
- Ils permettent de **suivre l'avancée** de l'action, son état de mise en place
- Ils permettent d'évaluer l'action en elle-même

Les indicateurs globaux

- Ils concernent l'intégralité du Plan de Mobilité Simplifié
- Ils permettent d'évaluer l'évolution de la mobilité ainsi que l'amélioration du cadre de vie sur le territoire
- Ils fixent **l'ambition** globale du Plan de Mobilité

L'ambition globale du territoire sur la mobilité :

➤ Les indicateurs globaux

Indicateurs généraux de suivi et d'évaluation	Indicateurs à l'engagement du PDMS	Objectifs 2035	Notes et sources	Fréquence de suivi
Les indicateurs écologiques				
Emissions de gaz à effet de serre lié aux transports	42 kteqCO2	37,8 kteqCO2 - 10%	KteqCO2 : Tonnes équivalent CO2 : unité de mesure où 1 TeqCO2 représente un ensemble de gaz à effet de serre ayant le même effet sur le climat qu'une tonne de dioxyde de carbone. Source : Région Auvergne Rhône Alpes, Observatoire Régional Climat Air Energie, 2023 Justification ambition 2035 : Taux de variation appliqué de -10% identique au taux de variation appliqué dans le CRTE 2020-2026 de Dômes Sancy Artense	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035
Consommation d'énergie lié aux transports	173 Gwh	164,1 Gwh - 5,2%	Gwh : Gigawatt-heure : quantité d'énergie consommé par un « équipement » d'une puissance d'un Gigawatt par heure Source : Région Auvergne Rhône Alpes, Observatoire Régional Climat Air Energie, 2023 Justification ambition 2035 : Taux de variation appliqué de -5,2% identique au taux de variation appliqué dans le CRTE 2020-2026 de Dômes Sancy Artense	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035
Artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers	18,7 Ha	9,35 Ha - 50%	Calculs : Moyenne de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers par an sur la période 2011-2022 Source : République Française, Mon diagnostic artificialisation, 2025 Justification ambition 2035 : Objectif de la loi climat et résilience de diminution de 50% des surfaces artificialisées d'ici 2030	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035

L'ambition globale du territoire sur la mobilité :

Indicateurs généraux de suivi et d'évaluation	Indicateurs à l'engagement du PDMS	Objectifs 2035	Notes et sources	Fréquence de suivi
Les indicateurs mobilité				
Part modale* voiture	70%	64% -6 points	Source : Enquête Mobilité Certifiée CEREMA du Syndicat Mixte des Transports en Communes de l'Agglomération Clermontoise, 2022	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035
Part modale* transports en commun, transports collectifs	6%	10% +4 points	Transports en commun, collectifs : transports urbains, transports interurbains, etc. Source : Enquête Mobilité Certifiée CEREMA du Syndicat Mixte des Transports en Communes de l'Agglomération Clermontoise, 2022	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035
Part modale* vélo	2%	3% +1 point	Source : Enquête Mobilité Certifiée CEREMA du Syndicat Mixte des Transports en Communes de l'Agglomération Clermontoise, 2022	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035
Part modale* marche	19%	20% +1 point	Source : Enquête Mobilité Certifiée CEREMA du Syndicat Mixte des Transports en Communes de l'Agglomération Clermontoise, 2022	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035
Nombre de covoiturages réalisés	1 007	3 021 Multiplié par 3	Nombre de covoiturages réalisés officiellement en 2024 sur Dômes Sancy Artense (via des applications) Source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, observatoire du covoiturage, 2025 Justification ambition 2035 : Objectif de l'Etat fixé dans le plan covoiturage 2022-2027 : tripler le nombre de trajets réalisés en covoiturage au quotidien	Evaluation à mi parcours du PDMS, soit en 2030 Evaluation à la fin du PDMS, soit en 2035

* **Parts modales :** pourcentage des déplacements effectués avec un mode de transport

Le suivi des actions du PDMS :

➤ Les indicateurs techniques

Suivi indicateurs techniques - PDMS				
Indicateurs techniques	Modalités de suivi <i>(Suivi technique/politique)</i>	Fréquence de suivi	Etat des lieux au commencement du PDMS	Source données
Action n°1 : Optimiser les services de transports collectifs routiers et ferroviaires				
Fréquentation des lignes régionales publiques	Suivi technique	Annuelle	P46 (fréquentation 2023-2024) : 42 227 voyageurs	Région AURA
			P47 (fréquentation 2023-2024) : 26 651 voyageurs	Région AURA
			P52 (fréquentation 2023-2024) : 1 779 voyageurs	Région AURA
Présence de parking relais et de lignes de bus régulières tout public aux portes de DSA	Suivi technique	Tous les 5 ans	- Royat : parking du stade municipal - Durtol : parking du stade municipal Présence de 3 lignes de bus régulières : - Ligne 5 : Royat - Ligne 10 : Durtol	SMTC
Nombre de transport existants à destination d'évènements	Suivi technique	Annuelle	En 2025 : 2 transports à destination d'évènements : - Bus du Sommet de l'Elevage - Bus du marché de Noël de Clermont-Ferrand	CC DSA
Fréquentation du bus des montagnes évènementiel	Suivi technique	Annuelle	Bus Sommet Elevage : 43 voyageurs en 2025	CC DSA
			Bus du marché de Noël : Inconnu	CC DSA
Etat de fonctionnement de la ligne ferroviaire et ses usages : fret et/ou voyageurs ; nombre de trajets par semaine ; nombre de voyageurs	Suivi technique et politique	Tous les 5 ans	En 2025 : seulement en fret avec 2 trajet par semaine (mercredi et vendredi)	Fédération Agir pour la ligne ferroviaire Volvic - Le Mont Dore - Ussel - Tulle

➤ Les indicateurs techniques

Action n°2 : Améliorer l'intermodalité et la multimodalité et aménager des points de rencontre mobilité sur le territoire				
Nombre de lieux d'intermodalité sur le territoire	Suivi technique	Tous les 5 ans	En 2025 : 5 lieux sur le territoire : - Massagettes : arrêt de bus (1 ligne) et aire de covoiturage - Rochefort-Montagne (collège-lycée) : arrêt de bus (3 lignes) et aire de covoiturage - Saint Sauves d'Auvergne (bourg) : arrêt de bus (1 ligne) et aire de covoiturage - Tauves (bourg) : arrêt de bus (1 ligne) et aire de covoiturage - Bagnols (stade) : arrêt de bus (1 ligne) et aire de covoiturage	CC DSA
Fréquentation des lignes régionales publiques	Suivi technique	Annuelle	P46 (fréquentation 2023-2024) : 42 227 voyageurs	Région AURA
			P47 (fréquentation 2023-2024) : 26 651 voyageurs	Région AURA
			P52 (fréquentation 2023-2024) : 1 779 voyageurs	Région AURA
Evaluation des arrêts de bus (avec référence au diagnostic)	Suivi technique	Tous les 5 ans	- Arrêt Bagnols : 14/20 - Arrêt Tauves : 15/20 - Saint-Sauves : 12/20 - Saint Julien : 19/20 - Rochefort-Montagne : 15/20 - Massages : 13/20 - Massagettes : 13/20 - Le Léry : 11/20 - Pont d'Olby : 11/20	CC DSA
Action n°3 : Expérimenter une solution de rabattement vers les transports collectifs et vers les pôles de proximité				
Présence d'un service permettant du rabattement	Suivi technique	Tous les 5 ans	Aucun service de rabattement existant	CC DSA
Fréquentation de ce service	Suivi technique	Annuelle	Aucun service de rabattement existant	CC DSA
Retours des usagers	Suivi technique	Tous les 5 ans	Aucun service de rabattement existant	CC DSA

➤ **Les indicateurs techniques**

Action n°4 : Veiller à l'articulation entre urbanisme et mobilité				
Nombre de documents d'urbanisme sur le territoire	Suivi technique	Tous les 5 ans	7 communes ont un PLU : 12 communes sont au RNU : 8 communes ont une CC :	CC DSA et communes
Linéaire d'aménagement dans les communes : aménagements piétons, cyclables	Suivi technique	Tous les 5 ans	Inconnu : à rechercher	CC DSA et communes
Equipements adaptés aux mobilités douces et actives dans les communes (arceaux vélo, etc.)	Suivi technique	Tous les 5 ans	Equipement vélo sur 7 Communes : - Avèze : 3 arceaux vélo - Cros : 2 bornes de recharge VAE sous abri - La Tour d'Auvergne : 3 arceaux vélo - Laqueuille : 4 arceaux vélo sous abri - Larodde : 6 pinces roues dans local fermé - Orcival : 6 arceaux vélo - Vernines : 5 pinces routes	CC DSA et communes
Action n°5 : Promouvoir largement le covoiturage via de l'animation				
Nombre de covoiturages réalisés sur le territoire	Technique	Annuelle	2025 : 1 007 covoiturages	Observatoire du covoiturage, 2025
Nombre d'évènements / animations covoiturage sur DSA tout public	Technique	Annuelle	2025 : 2 animations/événements - Fête du jeu (véloterie) - Je Travaille à Rochefort-Montagne	CC DSA
Fréquentation sur les évènements	Technique	Annuelle	2025 : - Fête du jeu : 50 personnes sensibilisées - Je travaille à Rochefort-Montagne : 70 personnes sensibilisées	CC DSA
Nombre de covoiturages évènementiels créés	Technique	Annuelle	2025 : - 4 évènements sur Mov'Ici évènementiel : spectacles de la saison culturelle	CC DSA
Nombre de communautés de covoitureurs officielles créées sur le territoire	Technique	Annuelle	2025 : 1 communauté : - Communauté Je travaille à Rochefort-Montagne	CC DSA
Nombre de covoitureurs dans les communautés de covoiturage	Technique	Annuelle	2025 : - Communauté Je travaille à Rochefort-Montagne : 0 membres A METTRE A JOUR AU 31/12	CC DSA

➤ Les indicateurs techniques

Action n°6 : Identifier les outils les plus facilitants pour le covoiturage des habitants de Dômes Sancy Artense				
Nombre de covoiturages réalisés sur le territoire	Technique	Annuelle	2025 : 1 007 covoiturages	Observatoire du covoiturage, 2025
Action n°7 : Rationaliser le réseau des aires de covoiturage				
Nombre d'aire de covoiturage formelles	Technique	Tous les 5 ans	7 aires de covoiturage formelles : - La miouze - Gelles - Massagettes - Saint Pierre Roche - Collège - Lycée - Rochefort-Montagne - Saint Sauves Bourg - La Bascule - Tauves - Aire du Lac - La Tour d'Auvergne - Stade - Bagnols	Conseil Départemental du Puy de Dôme (Schéma Départemental des Aires de Covoiturage)
Nombre d'aire de covoiturage informelles	Technique	Tous les 5 ans	14 aires de covoiturage informelles - Randanne - Aurières - Aire de Pique-Nique - Saint Bonnet - La Baraquette - Saint Bonnet - 4 routes de Nébouzat - Pont d'Olby - Relais de Massages - Sortie A89 Saint Julien - Place du Foirail - Laqueuille - Gare de Laqueuille - Saint Julien - La Palle - Saint Sauves - Carrefour D922 D601 - Saint Sauves - Carrefour Mouilloux - Gioux - Singles - La Guinguette - Singles - Bourg - Cros	CC DSA
Pertinence des aires (évaluation identique au diagnostic)	Technique	Tous les 5 ans	Pertinence des 7 aires de covoiturage formelles : - La miouze - Gelles : Pertinence moyenne - Massagettes - Saint Pierre Roche : Pertinence forte - Collège - Lycée - Rochefort-Montagne : Pertinence Forte - Saint Sauves Bourg : Pertinence moyenne - La Bascule - Tauves : Pertinence moyenne - Aire du Lac - La Tour d'Auvergne : Pertinence moyenne - Stade - Bagnols : Aucune pertinence	CC DSA

Action n°8 : Développer un transport d'utilité sociale en Dômes Sancy Artense				
Nombre de bénévoles du TUS	Technique	Annuelle	Inconnu : à rechercher A METTRE A JOUR AU 31/12	Plateforme Mobilité 63
Nombre de bénéficiaires du TUS	Technique	Annuelle	Inconnu : à rechercher A METTRE A JOUR AU 31/12	Plateforme Mobilité 63
Nombre de trajets réalisés	Technique	Annuelle	Inconnu : à rechercher A METTRE A JOUR AU 31/12	Plateforme Mobilité 63
Nombre de kilomètres parcourus avec le TUS	Technique	Annuelle	Inconnu : à rechercher A METTRE A JOUR AU 31/12	Plateforme Mobilité 63
Action n°9 : Proposer de la mise à disposition de véhicules pour tous				
Nombre de bornes d'autopartage sur le territoire	Technique	Annuelle	2025 : 1 borne sur le territoire : - Rochefort-Montagne - Parking le Marchédial	PFM63 et CC DSA
Nombre de personnes inscrites au service	Technique	Annuelle	Inconnu : à rechercher A METTRE A JOUR AU 31/12	PFM63
Nombre de location du véhicule en autopartage	Technique	Annuelle	Inconnu : à rechercher A METTRE A JOUR AU 31/12	PFM63
Nombre de kilomètres parcourus avec l'autopartage	Technique	Annuelle	Inconnu : à rechercher A METTRE A JOUR AU 31/12	PFM63
Action n°10 : Planifier les aménagements cyclables pour le territoire				
Linéaire de voies sécurisées pour la pratique du vélo sur le territoire	Tehcnique	Tous les 5 ans	2025 : 0km	CC DSA et communes
Fréquentation des aménagements vélo	Tehcnique	Tous les 5 ans	2025 : 0	CC DSA et communes
Nombre de vélo par ménage	Technique	Tous les 5 ans	2022 : 1,2 vélo par ménage	enquête EMC ²
Parc total de vélo sur le territoire	Technique	Tous les 5 ans	2022 : 7 100 vélos sur DSA	enquête EMC ²

➤ Les indicateurs techniques

Action n°11 : Proposer une offre de service cyclable et des équipements vélo				
Offre de location de vélo longue durée sur le territoire	Technique	Tous les 5 ans	2025 : aucune offre privée ou publique	CC DSA
Nombre de locations du service de location à l'année	Technique	Annuelle	2025 : 0	CC DSA
Nombre de stationnement vélo	Technique	Tous les 5 ans	Equipement vélo sur 7 Communes : - Avèze : 3 arceaux vélo - Cros : 2 bornes de recharge VAE sous abri - La Tour d'Auvergne : 3 arceaux vélo - Laqueuille : 4 arceaux vélo sous abri - Larodde : 6 pincettes roues dans local fermé - Orcival : 6 arceaux vélo - Vernines : 5 pincettes routes	CC DSA
Nombre d'aides à l'achat affectées à l'année	Technique	Annuelle	2025 : 0	CC DSA
Action n°12 : Mailler le territoire de bornes de recharge pour véhicules électriques				
Nombre de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques implantées sur le territoire	Technique	Annuelle	2025 : 5 bornes : - La Bascule à Tauves - Parking du Lac à La Tour d'Auvergne - Bourg de Rochefort-Montagne - x2 à la Gare de Laqueuille à Saint Julien Puy Lacèze	CC DSA et TE63
Fréquentation des bornes	Technique	Annuelle	Inconnu : à rechercher	TE63
Parc de véhicules électriques sur le territoire	Technique	Annuelle	2021 : 0,2% du parc soit 17 véhicules	INSEE
Action n°13 : Structurer un réseau d'ambassadeurs de la mobilité pour aller au plus près du public				
Nombre d'instances réunies pour travailler sur les actions mobilité du territoire	Technique	Annuelle	2025 : 2 instances réunies : - Comité des partenaires - Commission mobilité	CC DSA
Fréquentation des groupes de travail, ateliers de concertation	Technique	Annuelle	2025 : - Comité des partenaires : 12 membres - Commission mobilité : 13 élus	CC DSA
Nombre de formations proposées pour les acteurs locaux	Technique	Annuelle	2025 : 2 formations : - Formation Agents France Service et conseillers numériques sur les outils de covoiturage - Formation secrétaires de mairies sur les services de mobilité	CC DSA

Action n°14 :				
Editer des documents et supports de communication adaptés à différents publics				
Nombre de documents et de supports de communication réalisés et publiés	Technique	Annuelle	2024 : - Guide de la mobilité : 7 000 exemplaires	CC DSA
Nombre de participation à des évènements et fréquentation sur les évènements	Technique	Annuelle	2025 : - Fête du jeu : 50 personnes sensibilisées - Je travaille à Rochefort-Montagne : 70 personnes	
Action n°15 :				
Proposer des animations mobilité sur tout le territoire et pour tous les publics				
Nombre d'animations réalisés	Technique	Annuelle	2025 : - Fête du jeu - Je travaille à Rochefort-Montagne	CC DSA
Fréquentation de ces animations	Technique	Annuelle	2025 : - Fête du jeu : 50 personnes sensibilisées - Je travaille à Rochefort-Montagne : 70 personnes sensibilisées	CC DSA
Action n°16 :				
Accompagner les entreprises vers de nouvelles solutions de mobilité				
Nombre d'entreprises rencontrées	Technique	Annuelle	2025 : 3 entreprises : - Crédit Agricole Rochefort-Montagne - Lycée Agricole Rochefort-Montagne - SICA Laqueuille	CC DSA
Nombre d'entreprises ayant participé au Challenge Mobilité	Technique	Annuelle	2025 : 1 entreprise : - CC Dômes Sancy Artense	CC DSA
Nombre d'entreprises engagées dans un PDME	Technique	Annuelle	2025 : aucune entreprise	CC DSA
Nombre d'entreprises ayant mis en place le FMD	Technique	Annuelle	2025 : aucune entreprise	CC DSA

Les modalités de suivi du PDMS :

Le suivi d'avancement des actions est structuré sous 2 formats :

La cellule technique en interne :

- **Comité technique : suivi du PDMS annuellement avec :**
 - Vice Président en charge des mobilités,
 - Directrice Générale des Services,
 - Technicien mobilité
 - + éventuellement associer des intervenants extérieurs si cela est jugé nécessaire (acteurs sociaux, de l'enfance jeunesse, du tourisme, etc.)

La cellule politique :

- **Le Comité des Partenaires** est la cellule identifiée pour suivre l'avancée du PDMS : il est consulté au moins une fois par an et associé pour avis 2 fois par an sur les évolutions de la politique mobilité.
- **Ainsi que les instances de gouvernance de la Communauté de communes :**
 - Commission mobilité,
 - Bureau des maires,
 - Conseil communautaire.

VI) Etapes de validation du PDMS

Les étapes de concertation et de consultation du Plan de Mobilité Simplifié de Dômes Sancy Artense

Validation par la commission mobilité en mars 2024 pour la première partie du PDMS et janvier 2025 pour la validation finale

Validation par le comité des partenaires en mars 2025

Validation par le bureau des maires en avril 2025

Arrêt du Plan de Mobilité Simplifié par le conseil communautaire en mai 2025

Consultation des partenaires entre juin et août 2025 :

- Conseil Régional : avis favorable
- Conseil Départemental : avis favorable
- Conseils municipaux concernés : avis favorables
 - AOM Limitrophes : avis favorables
 - Comité de Massif : avis favorables et remarques prises en compte par l'AOM

Consultation à leur demande des associations en lien avec les mobilités : entre juin et août 2025 :

- Direction Départementale des Territoires : avis favorable et remarques prises en compte par l'AOM
- Plateforme Mobilité du Puy de Dôme : avis favorable
- Association Le Lien de Saint-Bonnet-près-Orcival : avis favorable
- Fédération Agir pour la ligne ferroviaire Volvic – Le Mont Dore – Ussel – Tulle : avis favorable et certaines remarques prises en compte par l'AOM

Présentation du Plan de Mobilité Simplifié au grand public : mise à disposition durant 21 jours sur le site internet et au format papier sur les sites de la Communauté de communes : du 22 septembre au 13 octobre 2025 : aucun retour du public sur le document

Approbation définitive du PDMS par le conseil communautaire suite aux différents avis émis lors des consultations : octobre 2025



Plan de
mobilité
simplifié



*Plan de Mobilité Simplifié réalisé
par les services de la Communauté de
communes Dômes Sancy Artense entre
juin 2023 et mars 2025*